



Revue de presse « Défense »

(contact : adulou@numericable.fr)

Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez soit contacter directement le responsable de thème de Défense soit réagir en adressant un courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'équipe de la Revue de presse Défense vous remercie de votre confiance et de votre intérêt pour son travail, toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Cette revue de presse paraît désormais sur le site de l'UNION-IHEDN, à l'adresse :

<http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>



.La revue de presse défense s'incline avec respect devant le décès au combat de nos jeunes camarades – aux leurs, familles, amis et camarades, nous présentons nos pensées attristées.

Date : 28 novembre 2019

Prochaine diffusion : le mercredi 4 décembre 2019

Sommaire des articles proposés

- 1) Enjeux de la Défense, Doctrine, Concepts, Missions :
 - *La France lance sa propre mission de surveillance dans le Golfe*
 - *Général Lecointre : « Cette tragédie ne peut pas être une remise en cause de notre engagement » au Sahel*
- 2) Relations internationales - Europe de la défense - OTAN :
 - *« Mort cérébrale de l'OTAN » : Merkel défend l'Alliance atlantique et recadre Macron*
 - *Migrants : Erdogan tire parti de la faiblesse de l'Europe*
 - *Macron reçoit le patron de l'OTAN après ses critiques et avant le sommet*
- 3) Armements - Industries - Économie :
 - *En France, le sort de Huawei placé entre les mains de l'ANSSI et de Matignon*
 - *SCAF : Paris et Berlin ont trouvé un accord sur les moteurs du futur avion de combat européen*

- *Le cybertruck de Tesla fait le plein de précommandes (selon Elon Musk)*
 - *L'Europe spatiale face à la concurrence économique et technologique des acteurs privés américains*
- 4) Les forces armées - Air - Marine - Terre - Gendarmerie :
- *« Douleur, reconnaissance et détermination de la Nation » : à Gao, Florence Parly rend hommage aux treize soldats morts au Mali*
 - *L'hôpital d'instruction des armées Bégin accueille une classe de défense et sécurité globale*
 - *Mer Noire : le commandant Birot franchit les détroits du Bosphore et des Dardanelles*
 - *Participation du CEMA au comité militaire de l'Union européenne*
- 5) Zones de conflits :
- *Pourquoi les Kurdes d'Irak ne se soulèvent pas*
 - *Hong-Kong : la police entre dans le campus de l'université assiégée*
 - *Treize manifestants tués, un consulat incendié : flambée de violences dans le sud de l'Irak*
 - *RDC : deux attaques visent les équipes de la lutte contre Ebola en Ituri*
- 6) Renseignements et menaces :
- *Comment l'Iran et Israël se préparent à la guerre*
 - *La flotte sous-marine japonaise bien placée dans la bataille de mer de Chine et du Pacifique*
 - *Présidentielle en Algérie : on prend les mêmes et on recommence ?*
 - *Mexique : pourquoi Trump veut-il inscrire les cartels à la liste des « organisations terroristes »*
- 7) Sécurité intérieure :
- *Onze djihadistes français détenus en Turquie seront renvoyés en France au début de décembre*
- 8) Énergie environnement climat :
- *Emissions, santé publique : la France appelle l'OMI à plus d'ambition*
 - *Les terres rares et la Chine : le mythe de « l'arme stratégique »*
 - *Des scientifiques ont détecté dans notre galaxie un trou noir qu'ils ne savent pas expliquer*
- 9) Géopolitique de la culture :
- *Les FDI auraient aussi pu porter des noms de grandes batailles*
 - *Sur les campus américains, des journalistes s'inclinent devant la pression militante*
- 10) Géopolitique de l'information :
- *Palantir : la DGSI persiste et (re) signe*
 - *Ransomwares : petites entreprises, petits arrangements et gros dégâts*
 - *Comment Tim Berners-Lee, le créateur du Web, veut sauver celui-ci*
 - *« C'est qui le patron ? » les arnaques au président font toujours recette*
 - *Ransomware : l'ANSSI alerte sur CLOP*
- 11) Jour après Jour : 28 novembre 2019
- 12) Revue de presse internationale en langue étrangère :
- *How the Sahel has slipped into a new post-Jihadist era*

- *The joint Maritime Information and Coordination Centre in Puntland, Somalia*
- *Lockheed awarded \$1.2B for F-35 As for US Air Force Australia*
- *Under pressure, Apple shows annexed Crimea as Russia on apps*
- *NATO brain dead ? Macron's disruptive style rattles Europe*
- *France raises possible return of Iran nuclear sanctions*

13) Liste d'articles non retenus mais pouvant être consultés sur demande.

Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez contacter directement le responsable de la revue, en adressant un courriel à : adulou@numericable.fr, ou au webmaster du site « union-ihedn.org ».

1/ ENJEUX DE LA DEFENSE - DOCTRINE - CONCEPTS – MISSIONS

□ □ THEME 1 - 1 : La France lance sa propre mission de surveillance dans le Golfe

Source, journal ou site Internet : Mer et marine

Date 28 novembre 2019

Auteurs : Caroline Britz

Adressé par François Jouannet

Florence Parly, ministre des Armées, l'a annoncé dimanche dernier lors de son déplacement à Abu Dhabi. La France va lancer sa propre mission de surveillance maritime dans le golfe Arabo-Persique suite au regain de tensions qui a vu plusieurs attaques non revendiquées visant des navires de commerce depuis le mois de juin. Cette mission, qui pourrait regrouper une dizaine de pays dont le Royaume-Uni et les Pays-Bas, serait localisée dans la base militaire française à Abu Dhabi. Ni la date de démarrage de ses opérations, ni ses modalités, ne sont pour le moment connues même si Florence Parly a assuré que c'était pour « bientôt ». Cette mission viendrait en complément de l'action de protection du trafic dans la zone par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, l'opération Sentinel lancée par l'administration Trump en juin. On se souvient qu'en août dernier, la ministre avait exprimé que l'Union européenne ne voulait pas « être dans un dispositif d'escorte des navires, mais nous voulons assurer une présence dissuasive ». Cette nouvelle mission pourrait donc correspondre à cet objectif via une collecte, une analyse et une redistribution des informations recueillies sur place, ainsi qu'une surveillance accrue des mouvements de navires de la zone. Un peu à l'image de ce qui est déjà pratiqué dans les différentes cellules du Maritime Information Cooperation and Awareness Center (MICA Center) situé à la base navale de Brest pour les zones du golfe de Guinée, de la corne de l'Afrique, l'océan Indien, l'Asie du Sud-Est ou encore la Méditerranée. Interrogé sur ce point à Brest par Mer et Marine, le contre-amiral Nicolas Vaujour, commandant les opérations de la Marine, a indiqué que « le MICA a envoyé, depuis le début des incidents dans le Golfe, tous les éléments qu'il avait pu recueillir vers les CSO (Company Security Officer - responsables de la sécurité au sein des armements). Nous devons être présents sur place pour connaître les tenants et les aboutissants de cette situation très complexe. Nous avons remonté une frégate près d'Ormuz et nous continuons à analyser tous les éléments dont nous disposons ». La Marine

nationale maintient pour mémoire une présence permanente dans le nord l'océan Indien et autour du golfe Arabo-Persique. Ces derniers mois, c'est la frégate antiaérienne Jean Bart qui a notamment évolué dans le secteur. Le bâtiment, de retour vers sa base de Toulon, a été remplacé par la frégate Courbet.

□ □ THEME 1 - 2 : Général Lecointre : « Cette tragédie ne peut pas être une remise en cause de notre engagement » au Sahel

Source, journal ou site Internet : OPEX 360

Date 27 novembre 2019

Auteur : Laurent Lagneau

Adressé par André Dulou

La mort de 13 militaires français de l'opération Barkhane dans une collision entre deux hélicoptères venait à peine d'être annoncée, le 26 novembre, que certains responsables politiques [sans parler des polémistes ayant un avis sur tout] ont remis en question l'intervention de la France au Sahel. « Il est temps d'ouvrir une discussion sérieuse et rationnelle pour envisager les voies de sortie d'une guerre dont le sens échappe désormais à nombre de nos compatriotes et de Maliens eux-mêmes », ont ainsi déclaré les députés de La France Insoumise [LFI], via un communiqué dans lequel ils ont aussi témoigné de leur émotion et de leur soutien aux militaires français. À l'antenne de Sud Radio, le député « insoumis » Adrien Quatennens a enfoncé le clou en plaidant pour une « commission d'enquête parlementaire » qui serait chargée « d'évaluer l'efficacité des opérations extérieures françaises », lesquelles ont pourtant déjà fait l'objet de plusieurs rapports, comme celui publié en 2016 par le Sénat. S'agissant du Sahel, et du Mali en particulier, où la conflictualité a évolué lors de ces dernières années, avec des groupes terroristes qui, liés à al-Qaïda ou à l'État islamique, profitent de l'absence de gouvernance dans certaines régions et des conflits interethniques, l'influence jihadiste tend à se propager vers d'autres pays, comme le Burkina Faso et le Niger. Avec, en toile de fond, des motivations idéologiques et criminelles. Dans ce contexte, dans le cadre d'une stratégie reposant une approche dite 3D, pour « Défense, Diplomatie et Développement », l'opération Barkhane, a trois objectifs : réduire la menace terroriste et à entraver la liberté d'action des groupes jihadistes, mettre ces derniers à la portée des armées locales et de la Force conjointe du G5 Sahel tout en réduisant leur influence via des actions civilo-militaires auprès des populations. Cela étant, et même si Barkhane n'est pas seule au Sahel [avec la mission européenne EUTM Mali, la mission des Nations unies, dont le mandat a récemment été renforcé ainsi que la présence, au Niger, de forces américaines, allemandes, italiennes et belges], les difficultés ne manquent pas. Le peu d'empressement de certains donateurs à honorer leurs engagements financiers auprès du G5 Sahel en est une. La tentation, décrite par Le Figaro, de responsables maliens à nouer le dialogue avec les jihadistes en est une autre. À ce sujet, l'affaire de l'avocat et ancien ministre Hassan Barry est troublante. Ce dernier a en effet rencontré, en juin, Amadou Koufa, le chef de la katiba « Macina », qui avait été donné pour mort avant de réapparaître au début de cette année. Pour autant, ce n'est pas pour cette rencontre qu'il a été arrêté, la semaine passée, avant d'être libéré 48 heures plus tard. Mais pour un autre dossier n'ayant « aucun lien avec les missions de bons offices qu'il soutient avoir précédemment entreprises », selon un communiqué du gouvernement malien... Quoi qu'il en soit, pour le général François Lecointre, le chef d'état-major des armées [CEMA], si une telle tentation de la part de Bamako venait à se confirmer, ce « serait assez catastrophique ». « Le point de vue qui est le mien, c'est qu'on ne peut pas faire preuve de cynisme et qu'on doit être constant dans l'effort. La France est là pour faire valoir une vision de la dignité de l'homme, de l'état de droit,

de la démocratie qui, à mon avis, ne s'accommode pas de ce type de négociation », a estimé le CEMA, sur les ondes de France Inter, ce 27 novembre. Quant à savoir si cette présence militaire française allait durer indéfiniment, le général Lecointre a été très clair. « Si je pensais cette mission impossible il y a longtemps que j'aurais changé de métier. Donc je crois que nous n'atteindrons jamais une victoire définitive. Contrairement aux grands conflits du XXe siècle, jamais les armées françaises ne défilèrent en vainqueur sous l'arc de Triomphe », a-t-il répondu. Et cela pose une autre question : celle du sens de la mission. Et le drame que viennent de vivre les forces françaises ne doit pas le remettre en cause, selon le CEMA. « Cette tragédie ne peut pas être une remise en cause de notre engagement. Vous imaginez ce que penseraient nos soldats si j'allais leur dire, parce que 10, 13, 20 d'entre vous sont morts, notre mission n'a plus de sens. [...] Ce qui est extraordinaire chez ces jeunes gens qui servent la France qui vont combattre pour nos trois couleurs, et pour assumer le rôle de la France, c'est qu'ils se questionnent en permanence sur le sens de leur action », a affirmé le général Lecointre. Et d'ajouter : « Le sens de leur action les conduit à accepter une part de risque très fort. Ce n'est pas parce que ce risque, malheureusement conduit à des blessures et à des morts, que je vais dire que notre action n'a plus de sens et qu'elle ne doit pas être poursuivie. » Au Sahel, a poursuivi le CEMA, « on a des résultats mais il faut être patient et persévérant. Une crise comme celle-là, qui est transfrontalière, [...] qui touche l'ensemble du Sahel et qui peut s'étendre à toute l'Afrique de l'Ouest, nécessite de la persévérance dans l'action, avec des objectifs à long terme. Et [...] ce que nous faisons, c'est d'éviter que cette hydre [terroriste] continue de produire un effet de contagion » et qu'on « arrive, à cause de la déstabilisation de ces régions, à de vrais dangers pour les pays européens. » Aussi, « je ne vois pas comment on peut douter du sens de cette action », a insisté le général Lecointre. « Un soldat doit aussi être capable de se satisfaire que le pire est évité. Aujourd'hui, parce que notre action est constante et continue [...] et que, sans relâche et avec énergie, nous essayons de faire évoluer cette action, de surprendre nos ennemis et d'attirer nos partenaires, nous faisons en sorte que le pire soit évité », a-t-il conclu.

2/ RELATIONS INTERNATIONALES - **EUROPE DE LA DEFENSE - OTAN :**

□ □ THEME 2 - 1 : « Mort cérébrale de l'OTAN » : Merkel défend l'Alliance atlantique et recadre Macron

Source, journal ou site Internet : AFP

Date 28 novembre 2019

Auteur : Mathieu Foulkes

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Ce mercredi, la chancelière a consacré à l'Alliance atlantique l'essentiel de son discours qui devait en principe porter sur le budget 2020 de l'Etat fédéral. Face aux critiques du président français, elle a souligné la contribution de l'Otan, depuis la fin de la Guerre froide, à la stabilisation de la situation dans les Balkans ou au conflit en Afghanistan, entre autres. La chancelière allemande Angela Merkel a livré mercredi un plaidoyer pour l'Otan et pris le contrepied des critiques du président français Emmanuel Macron, à une semaine du sommet de l'Alliance atlantique à Londres qui s'annonce tendu. Pour mémoire, le 7 novembre, le président français, dans une interview au journal britannique The Economist, dénonçait "*la mort cérébrale de l'Otan*", déplorant le manque de coordination entre les États-Unis et l'Europe et le comportement unilatéral de la Turquie en Syrie, membre de l'Alliance

atlantique. Pour Angela Merkel, l'Otan a été "un rempart contre la guerre", qui a garanti "la liberté et la paix" depuis 70 ans, en partie grâce à "nos amis américains", a-t-elle fait valoir devant les députés allemands. La chancelière a consacré à l'Alliance atlantique l'essentiel de son discours qui devait en principe porter sur le budget 2020 de l'Etat fédéral. Et répondu point par point au président français, qui juge l'Otan en état de "mort cérébrale". Créée il y a 70 ans en plein conflit Est-Ouest, l'Otan conserve-t-elle une quelconque utilité? Oui, a répondu en substance Mme Merkel. *"Il est dans notre intérêt de préserver l'Otan, plus que pendant la Guerre froide"*, a ainsi jugé la chancelière, qui a grandi en ex-RDA communiste.

Un comité chargé de calmer le jeu entre Paris et Berlin

Elle a souligné la contribution de l'Otan, depuis la fin de la Guerre froide, à la stabilisation de la situation dans les Balkans ou au conflit en Afghanistan. *"L'Europe ne peut pas se défendre seule pour le moment, nous dépendons de l'Alliance transatlantique. Il est important que nous travaillions pour cette Alliance et que nous assumions davantage de responsabilités"*, a en outre asséné Mme Merkel, alors que la France plaide pour le développement de la défense européenne. Paris et Berlin ont déjà cherché à calmer le jeu après les critiques françaises, en s'accordant le 20 novembre sur la mise en place d'un comité d'experts destiné à renforcer le processus politique au sein de l'Otan, une organisation militaire. Un autre aspect de la crise que traverse l'Otan est la question de la participation de ses membres à ses dépenses militaires. Là aussi, la dirigeante allemande s'est efforcée de répondre aux critiques. Les alliés de l'Allemagne, en particulier les Etats-Unis de Donald Trump, reprochent à intervalles réguliers à l'Allemagne, malgré ses excédents budgétaires, de ne pas participer suffisamment aux dépenses.

L'objectif de 2% du PIB consacré à la défense

Berlin atteindra "au début de la décennie 2030", a ainsi promis Mme Merkel, l'objectif de l'Alliance atlantique de consacrer 2% de son produit intérieur brut à ce domaine. Elle a confirmé au passage qu'elle comptait bien gouverner jusqu'au terme de l'actuelle législature, fin 2021, en dépit des menaces qui continuent de peser sur sa fragile coalition avec le parti social-démocrate. Il n'est pas sûr cependant que ces assurances financières contentent les Etats-Unis. Le conseiller à la défense nationale de Donald Trump, Robert O'Brien, a prévenu mercredi que ces 2% ne représentaient qu'un "seuil minimum". L'Allemagne, dont le "pouvoir économique est immense", a *"le devoir d'investir de manière appropriée dans la défense au profit de sa défense et de celle de ses alliés"*, a-t-il prévenu dans le quotidien allemand Bild.

La délicate question de la Turquie, membre-clé de l'Otan

Enfin, Mme Merkel a évoqué la délicate question de la Turquie, membre-clé de l'Otan dont l'intervention dans le nord de la Syrie, avec l'assentiment de Washington, a déstabilisé l'organisation. *"La Turquie doit rester membre de l'Otan"*, a asséné la chancelière, à la tête d'un pays qui compte environ 2,5 millions de personnes d'origine ou de nationalité turque. *"Il est important pour l'Alliance, sur le plan géostratégique, que la Turquie en fasse partie"*, a-t-elle martelé. La Turquie accueille plus de 4 millions de réfugiés, dont quelque 3,6 millions de Syriens ayant fui le conflit qui déchire leur pays depuis 2011. Le flux de passage de réfugiés vers l'Europe s'est tari à la faveur d'un accord financier conclu en 2016 entre Ankara et l'UE. Mais le président turc Recep Tayyip Erdogan menace depuis plusieurs semaines d'"ouvrir les portes" aux candidats à l'exil.

□ □ THEME 2 - 2 : Migrants : Erdogan tire parti de la faiblesse de l'Europe

Source, journal ou site Internet : Le Figaro vox

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Hadrien Desuin

Adressé par Jean-Claude Tourneur

FIGAROVOX/ENTRETIEN - La Turquie menace de laisser les migrants syriens partir en Europe si l'Union européenne ne lui accorde pas un soutien financier supplémentaire. Pour Hadrien Desuin, l'Europe doit adopter une politique migratoire unifiée pour faire face à l'afflux de réfugiés.

Hadrien Desuin est responsable du pôle international de la fondation du Pont-Neuf et chercheur associé à GEOPRAGMA. Il a notamment publié La France Atlantiste (Cerf, 2017).

FIGAROVOX.- Pensez-vous que les départs massifs de migrants (plus de 50 000 d'entre eux ont quitté la Turquie depuis janvier) correspondent à un laxisme délibéré de l'État turc? Erdogan met-il à exécution ses menaces?

Hadrien DESUIN .- Les chiffres ne sont pas comparables avec ceux de 2015 mais en termes d'immigration, les statistiques sont toujours un peu la partie immergée de l'iceberg et par rapport à l'année dernière, on constate cette année une hausse de presque 50 % du nombre d'arrivées. Ce n'est donc pas neutre. C'est un avertissement que nous envoie la Turquie. Erdogan fait face à un mécontentement croissant de son opinion publique (il a perdu la mairie de sa ville, Istanbul) parce que les Turcs eux-mêmes se sentent submergés par ces multiples vagues d'immigrations arabes, kurdes ou d'Asie centrale. La tentation est donc forte de les laisser filer vers la Grèce malgré l'argent livré par les Européens, Angela Merkel en tête. Il faut toutefois reconnaître que le nombre d'expulsion depuis la Turquie vers les pays d'origine augmente drastiquement. L'allié nationaliste d'Erdogan, le MHP, ne plaisante pas sur ces sujets. Et sur ce point, l'Europe serait bien en peine de faire la leçon. Nos taux d'expulsion sont nettement inférieurs. Le président turc agite avec cynisme le souvenir du traumatisme de 2015 parce qu'il sait que nous sommes incapables de faire face à l'afflux de migrants. «Avec ou sans soutien, nous allons continuer à accueillir nos hôtes, mais seulement jusqu'à un certain point (...) Si nous constatons que cela ne fonctionne pas, nous n'aurons d'autre choix que d'ouvrir les portes» a menacé Erdogan devant Viktor Orban à Budapest. On estime à près de 4 millions le nombre de réfugiés installés en Turquie, dont 3,6 millions de Syriens. Le président turc agite avec cynisme le souvenir du traumatisme de 2015 parce qu'il sait que nous sommes incapables de faire face à l'afflux de migrants. Autre carte dans le jeu d'Erdogan, les djihadistes européens et leurs familles, qu'il a lui-même instrumentalisés dans sa lutte contre Bachar Al Assad. Erdogan parle de 8 000 expulsions déjà réalisées vers l'Europe. C'est une véritable bombe à retardement. «Que cela vous fasse plaisir ou non, que vous leur retiriez ou non leur nationalité, nous vous renverrons ces membres de l'EI, vos propres gens, vos propres ressortissants, ils sont à vous, faites-en ce que vous voudrez» a prévenu Süleyman Soyly, le ministre turc de l'Intérieur. Venant de la part d'un pays qui déstabilise la Syrie et donc l'Irak depuis plus de huit ans, il fallait oser.

Dans de telles conditions, il est de plus en plus difficile pour les pays européens de s'opposer à sa politique, notamment les offensives lancées contre les Kurdes..

La conquête d'une zone tampon dans le Nord syrien a été menée sur le dos des milices kurdes (YPG) mais a été présentée comme une tentative de renvoyer les réfugiés syriens chez eux. Erdogan voulant toujours plus, il cherche désormais des financements européens pour

reconstruire les villes syriennes et kurdes qu'il a lui même détruites. Comme si les réfugiés allaient trouver asile dans des zones de guerre... Seule la paix en Syrie peut résoudre la crise migratoire. Bachar Al-Assad, dans un entretien à Paris Match, a proposé un accord avec les pays occidentaux, un peu sur le modèle de ce que nous faisons avec l'Irak. Il propose de garder les djihadistes et de les juger sur place. Bien que cette proposition ne soit pas gratuite, c'est quelque chose que l'on ne peut pas dégager d'un revers de la main. De même, si la Syrie et la Turquie signaient un traité de paix, alors le retour des réfugiés syriens dans leur pays serait nettement plus crédible. Il en est de même pour le Liban et la Jordanie. Seule la paix en Syrie peut résoudre la crise migratoire. L'Europe ne devrait pas laisser à la Russie le monopole des discussions entre la Turquie et la Syrie.

Peut-on espérer un sursaut européen contre Erdogan?

Il ne faut pas rêver. Sur les questions migratoires, l'Union Européenne a toujours été d'une grande naïveté. Elle ne sait pas gérer sa propre politique migratoire, je ne vois pas comment elle pourrait expliquer à ses voisins comment faire pour les expulser. Seulement 15 % des 131 812 mesures d'éloignement prononcées en 2018 ont été réellement exécutées, rien qu'en France. L'hexagone a le régime social le plus avantageux pour les demandeurs d'asile. L'appel d'air vient d'abord de ce côté-ci de la Méditerranée. Les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE ne sont pas prêtes de s'arrêter. D'un autre côté, la France s'est retrouvée seule pour rejeter l'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord à l'Union Européenne. Les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE ne sont pas prêtes de s'arrêter.

Que faut-il attendre du sommet de l'OTAN début décembre (organisation dont le président français a déclaré qu'elle était en état de mort cérébrale)?

Absolument rien. Il existe un consensus pour conserver la Turquie dans l'OTAN car l'ennemi principal de l'alliance atlantique sera toujours la Russie. Ni les États-Unis ni leurs alliés européens ne veulent perdre, sur le flanc sud, l'appui de la Turquie. Erdogan a lancé un autre avertissement à ce sujet. Il a acheté des missiles antiaériens S400 à Moscou et s'est donc retiré du programme du chasseur bombardier F35 imposé par les États-Unis à ses vassaux. Il s'est du même coup dégagé d'un fiasco militaro-industriel retentissant. Les quelques occidentalistes qui jugent que l'OTAN devrait plutôt défendre l'Europe contre les menaces venues du Moyen-Orient sont très minoritaires. Cette organisation reste sclérosée dans des schémas de la guerre froide, comme si Staline était toujours de ce monde. La preuve éclatante est que ni l'OTAN ni l'UE ne se sont réellement opposées à l'invasion de la Turquie, et de ses supplétifs djihadistes, contre les Kurdes de Syrie. Oui, l'OTAN est bien en état de mort cérébrale. Il reste à en tirer les conséquences.

[□ □ THEME 2 - 3 : Macron reçoit le patron de l'OTAN après ses critiques et avant le sommet](#)

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date : 28 novembre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Le chef de l'État recevra Jens Stoltenberg en fin de matinée «pour préparer le sommet de l'Otan et assurer son succès», indique la présidence.

Un face-à-face pour aplanir les «*divergences*». Emmanuel Macron s'explique jeudi 28 novembre à l'Élysée avec le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, après les remous provoqués par ses propos sur la «*mort cérébrale*» de l'organisation militaire, qui se réunit à Londres la semaine prochaine. Le chef de l'État recevra le Norvégien en fin de matinée «*pour*

préparer le sommet de l'Otan et assurer son succès», indique la présidence. À l'issue d'une heure d'entretien, les deux hommes feront une déclaration à la presse, qui devrait être suivie de près, tant les récentes déclarations d'Emmanuel Macron ont jeté le trouble parmi les 29 membres de l'Alliance atlantique. Le 7 novembre, il secouait le monde, habituellement très feutré, de l'Otan en déclarant dans un entretien à l'hebdomadaire The Economist: *«Ce qu'on est en train de vivre, c'est la mort cérébrale de l'Otan.»* Il réagissait alors à la décision de deux poids-lourds de l'Alliance, les États-Unis et la Turquie. Les premiers pour avoir décidé de retirer leurs troupes de Syrie sans prévenir leurs alliés. Et la Turquie pour son intervention dans le nord-syrien contre les forces kurdes, soutenues par les forces occidentales antidjihadistes. *«Vous n'avez aucune coordination de la décision stratégique des États-Unis avec les partenaires de l'Otan et nous assistons à une agression menée par un autre partenaire de l'Otan, la Turquie, dans une zone où nos intérêts sont en jeu, sans coordination»,* a-t-il regretté. Cette mise en cause frontale a été aussitôt dénoncée par Washington et Ankara, mais aussi par l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les pays de l'Est. Jens Stoltenberg a alors annoncé qu'il viendrait rencontrer Emmanuel Macron *«afin de mieux comprendre son message et les raisons qui sont derrière»* ses critiques. *«Lorsque nous avons des divergences, le mieux est d'en parler»,* a-t-il souligné.

«Electrochoc»

Pour l'Élysée, la discussion entre les deux hommes portera *«sur la meilleure façon d'aborder, lors du sommet, les principaux enjeux du débat actuel sur l'Otan: le renforcement de l'unité de l'Alliance et de la coordination des actions des alliés, le respect des engagements fondamentaux du traité de Washington (fondateur de l'Otan) et la meilleure prise de responsabilités des Européens au sein de l'Alliance».*

Emmanuel Macron devrait s'entretenir avec plusieurs autres dirigeants d'ici au sommet de mardi et mercredi, selon la présidence. Il aura également des rencontres bilatérales à son arrivée à Londres, où seront présents les présidents américain Donald Trump et turc Recep Tayyip Erdogan. En attendant, la chancelière allemande Angela Merkel a livré mercredi un nouveau plaidoyer pour l'Otan, qui garantit *«la liberté et la paix»* depuis 70 ans, en partie grâce à *«nos amis américains»*, selon elle. *«L'Europe ne peut pas se défendre seule pour le moment»* et *«il est important (...) que nous assumions davantage de responsabilités»*, a-t-elle ajouté devant les députés allemands. Cherchant à calmer le jeu entre eux, Paris et Berlin ont déjà proposé le 20 novembre la mise en place d'un comité d'experts destiné à renforcer le processus politique au sein de l'Otan. La nouvelle présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a pour sa part affirmé mercredi que l'UE et l'Otan n'étaient *«pas rivales»*, mais *«complémentaires»*. À Paris, on fait remarquer que le constat d'Emmanuel Macron *«est partagé»* par beaucoup et que le débat est ainsi lancé, notamment pour *«rendre les Européens plus responsables»*. *«Ce qui a suscité des réactions, c'est surtout la méthode et la forme»* des propos du chef de l'État, qui a cherché à provoquer *«un électrochoc»*, selon une source diplomatique. Mais pour Jorge Benitez, expert de l'Otan à l'Atlantic Council, l'initiative d'Emmanuel Macron est *«contre-productive»*: *«il devrait plaider pour une Europe plus forte au sein d'une Otan plus forte»* plutôt que de *«sacrifier l'unité de l'alliance pour le rêve éloigné d'une Europe indépendante conduite par la France»*.

3/ ARMEMENTS - INDUSTRIES – ECONOMIE

□ □ THEME 3 - 1 : En France, le sort de Huawei placé entre les mains de l'ANSSI et de Matignon

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Pierre Benhamou

Adressé par Elie Billaudaz

Le gouvernement a tranché : il n'y aura pas d'exclusion automatique de Huawei. Le constructeur chinois, accusé par les Etats-Unis d'entretenir des liens étroit avec le régime chinois, était pourtant au coeur de toutes les interrogations alors que les opérateurs français commencent à déployer, à titre d'expérimentation, leurs futurs réseaux 5G. Si l'accès de la firme de Shenzhen aux marchés américain ou australien a été barré par les autorités respectives de ces pays, ce ne sera pas le cas, comme l'a assuré en début de semaine la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances chargée du dossier épineux de la 5G, Agnès Pannier-Runacher. Interrogée lundi au micro de BFM Business, la secrétaire d'Etat s'est voulue claire. "Le gouvernement ne prendra pas de position d'exclusion ou d'autorisation automatique car nous avons une responsabilité : la sécurité des français", a expliqué celle-ci, assurant que le gouvernement ne se place "pas dans une logique d'exclusion".

"Nous ne voulons pas d'exclusion"

"Nous ne voulons pas d'exclusion. Nous ne suivons pas la position des Etats-Unis, nous ne suivons pas la position de l'Australie", a également indiqué la secrétaire d'Etat, pour réaffirmer la position du gouvernement après l'adoption d'une loi de sécurisation des réseaux intervenue cet été. "La façon dont a abordé le sujet c'est qu'on ne pointe pas un équipementier par rapport à un autre. Il n'y a pas d'exclusion. On a trois équipementiers en France aujourd'hui : Huawei, qui a 25 % de parts de marché en France, Nokia et Ericsson. Ainsi que Samsung qui n'est pas encore présent en France mais qui s'intéresse au marché sur la 5G", a-t-elle indiqué pour résumer la situation d'un marché qui est, encore jusqu'à maintenant, dans l'attente d'une décision de l'exécutif vis-à-vis de la place que pourra prendre Huawei dans le futur des réseaux 5G français.

Un règlement "au cas par cas"

Si l'exécutif assure qu'aucun deal n'a été passé avec l'administration Trump pour empêcher Huawei de continuer à accéder au marché français, la porte n'est pas totalement ouverte au constructeur chinois pour autant. De fait, le sort de Huawei est désormais placé entre les mains de l'ANSSI, l'agence nationale chargée de la cybersécurité, qui formulera des recommandations auprès du Premier ministre. Charge à ce dernier de décider en dernier ressort du destin de l'équipementier, "au cas par cas", selon les zones géographiques dans lequel les opérateurs mobile veulent avoir recours au constructeur chinois. Le destin de Huawei semble donc désormais suspendu à des "autorisations données par le Premier ministre sur la base des recommandations de l'ANSSI", a indiqué la secrétaire d'Etat. "C'est l'ANSSI qui instruira le dossier et le premier ministre qui prendra la décision [d'autoriser ou non le recours à Huawei ou n'importe quel équipementier sur une chaque projet spécifique, NDLR], sur la base d'un décret validé par le conseil d'Etat le 19 novembre et qui sera publié dans les prochains jours et dont les opérateurs ont déjà pu prendre connaissance", a expliqué Agnès Pannier-Runacher sur les ondes de BFM Business ce lundi, sans toutefois révéler la teneur exacte du texte en question.

Le rôle central de Matignon

Rappelons que le Parlement a adopté en juillet dernier une loi destinée à sécuriser les réseaux 5G. Celle-ci prévoit un "régime d'autorisation préalable, fondé sur des motifs de défense et sécurité nationale, des équipements de réseaux" pour tous les appareils installés depuis le 1er février 2019 en France. Elle soumet de fait la présence de tel ou tel équipement ou de tel ou tel

logiciel sur les réseaux mobile de nouvelle génération à une autorisation préalable délivrée par Matignon dans un délai de deux mois sur la base d'une recommandation de l'ANSSI. Charge donc à cette dernière de régler l'épineux "cas Huawei".

□ □ THEME 3 - 2 : SCAF : Paris et Berlin ont trouvé un accord sur les moteurs du futur avion de combat européen

Source, journal ou site Internet : la Tribune

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Michel Cabirol

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Rencontré la semaine dernière au salon aéronautique de Dubaï, le patron d'Airbus Defence & Space, Dirk Hoke, avait assuré à La Tribune que les difficultés du Système de combat aérien du Futur (SCAF) allaient être surmontées, y compris sur le difficile volet concernant les motoristes (Safran, MTU). Et de préciser que l'Allemagne et la France allaient "*trouver une solution*" sur l'organisation industrielle des moteurs du futur avion de combat européen, le programme NGF (Next Generation Fighter). C'est désormais chose faite, selon plusieurs sources concordantes. Le SCAF est donc enfin sur la piste de décollage. Si aucun aléa ne vient perturber la "phase de roulage", le programme européen (Allemagne, France et Espagne) devrait décoller fin janvier avec la notification des contrats de Recherche et Technologie (R&T) sur les cinq piliers du projet, dont le fameux démonstrateur technologique sous la maîtrise d'oeuvre de Dassault Aviation qui est très attendu. Mais le temps presse. Et chaque minute compte, y compris celles des week-ends, pour être à l'heure du calendrier politique, comprendre, celui d'Emmanuel Macron et d'Angela Merkel.

Une organisation industrielle enfin figée

Paris et Berlin ont trouvé un accord oral, qui doit être désormais décliné par écrit. Dans la phase 1A (Recherche et Technologie), la France a obtenu que Safran soit clairement le maître d'oeuvre tandis que MTU se cantonne à un rôle de sous-traitant principal (*main partner*). Cette organisation était jusqu'ici contestée par MTU, lui même soutenu par le parlement allemand. Mais la France n'a pas cédé. C'était d'ailleurs une volonté très ferme de la France que d'équilibrer les rapports entre les industriels français et allemands sur le SCAF (Airbus Allemagne est maître d'oeuvre de trois piliers tandis que Dassault Aviation et Safran le sont pour un pilier chacun). "*Ce schéma-là a fini par être agréé*", explique-t-on à La Tribune. La direction générale de l'armement (DGA) voulait que "*les responsabilités soient clairement affichées, contrairement à ce qui avait été fait pour le moteur de l'Airbus A400M*", avait confirmé début octobre le Délégué général pour l'armement, Joël Barre, au Sénat. "*Nous tenons donc à avoir un responsable par poste et nous sommes en discussion avec Safran et MTU de façon à ce que Safran joue ce rôle en matière de moteur, pour des raisons d'équilibre de partage industriel entre les postes*", avait-il précisé. Ce qui avait provoqué un coup d'arrêt du programme SCAF en raison de l'hostilité de MTU, soutenu par le parlement allemand.

Une société commune créée entre Safran et MTU

Après la phase de R&T, Safran et MTU se sont engagés à créer une société commune à parité (50/50), dont la date de création et les contours doivent encore être négociés. Cette société portera les contrats et s'appuiera sur les compétences des deux sociétés mères. Mais la répartition des tâches entre les deux industriels devra être cohérente en fonction de leur compétence (intégration pour Safran, services pour MTU). *In fine*, cette société portera la

certification du moteur du futur avion de combat européen. Tous les acteurs concernés par ce dossier sont "*alignés*" sur ce schéma industriel, assure-t-on à La Tribune. La DGA n'attend plus désormais sur son bureau que les propositions techniques et financières des industriels, qui devraient arriver de façon imminente. Date butoir, le 6 décembre. Par ailleurs, la place d'Indra, le groupe espagnol que Madrid a désigné pour être son champion au sein du SCAF au grand dam d'Airbus, a également été réglée. Le groupe espagnol, qui sera un sous-traitant majeur de Dassault Aviation, ne sera pas seulement sur la photo, il sera bien dans le programme et obtiendra des contrats de R&T, affirme-t-on à La tribune. Par la suite, Indra aura une part définie selon le montant de l'investissement, que Madrid consentira dans le programme SCAF.

Le dossier Propriété intellectuelle traité

A Dubaï, le patron des activités défense d'Airbus s'était également montré résolument optimiste pour trouver une solution en vue de régler le dossier sensible de la propriété intellectuelle. D'autant que l'Allemagne a surpris en faisant la démonstration de son savoir-faire dans le domaine des systèmes de systèmes à travers un programme jusqu'ici secret. En effet, Airbus Allemagne a récemment dévoilé l'existence d'un démonstrateur de drone de combat furtif, baptisé LOUT (Low Observable UAV Testbed). Là aussi, la France et l'Allemagne ont trouvé un accord cadre où chaque industriel pourra protéger la propriété intellectuelle de ses compétences. Ce qui veut dire que Safran par exemple n'est pas obligé de transférer à MTU ses compétences sur les parties chaudes du moteur. En revanche, toutes les compétences nécessaires à l'établissement des études en commun sont partagées dans un cadre de droit d'usage. Clairement, tout ce qui est créé par les industriels dans le cadre de la coopération (Airbus/Dassault Aviation ou Safran et MTU par exemple), appartient de manière conjointe aux entreprises. En outre, les Etats peuvent s'en servir pour leurs besoins de défense. En revanche, pas question pour les industriels de transférer vers le civil des savoir-faire s'ils n'en ont pas la propriété intellectuelle.

[□ □THEME 3 - 3 : Le cybertruck de Tesla fait le plein de précommandes \(selon Elon Musk\)](#)

Source, journal ou site Internet : Zdnet

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Pierre Benhamou

Adressé par Elie Billaudaz

Quelques jours après l'annonce du cybertruck, le nouveau pick-up électrique de Tesla, force est de constater que les choses se déroulent bien pour le nouveau joujou du président de la société américaine, Elon Musk. Malgré quelques ratés et deux vitres brisées lors de sa présentation, le véhicule au design hors-du-commun (qu'on aurait pu voir dans des films comme Blade Runner ou Total Recall) fait le plein de précommandes. Selon le président de Tesla et SpaceX, 146 000 précommandes auraient ainsi été enregistrées dès la présentation du véhicules, effectuée ce jeudi. Comme l'a relevé Elon Musk, 42 % des futurs acheteurs auraient opté pour la traction intégrale à deux moteurs à deux moteurs de 49 900 dollars avec une autonomie de 300 milles, tandis que 41 % d'entre eux auraient pour leur part choisi de s'offrir une traction intégrale à trois moteurs de 69 900 dollars avec une autonomie de 500 milles. Le Cybertruck monomoteur d'entrée de gamme, d'une valeur 39 900 dollars pour une autonomie de 250 milles, a de son côté attiré 17 % des précommandes.

200 000 précommandes atteintes en fin de semaine

Un véritable triomphe, comme l'a souligné l'entrepreneur, relevant que ces précommandes ont été réalisées "sans publicité ou sponsoring". Quelques heures plus tard, ce dernier se vantait sur Twitter d'avoir atteint 200 000 pré-commandes, signe pour lui du soutien public que rencontre le véhicule, qui totalise désormais un financement d'environ 20 millions de dollars à l'issue de sa première fin de semaine de prévente. Reste que le design du nouveau pick-up électrique de Tesla ne cesse d'interroger. Si son caractère anguleux ne fait pas l'unanimité, le constructeur a justifié cette conception par l'alliage d'"acier inoxydable ultra dur et laminé à froid", déjà utilisé sur les fusées de SpaceX, qui briserait les vitres si jamais Tesla avait opté pour un design plus courbe. "La raison pour laquelle le Cybertruck est si anguleux, c'est qu'on ne peut pas courber de l'acier ultra-dur 30X, parce qu'il casse la presse à courber", a également expliqué le dirigeant de Tesla, qui a précisé que le véhicule sera bien disponible en noir mat lors de sa sortie. A noter que les participants à cette phase de précommande ne verront pas l'objet de leur désir avant au moins un an, la production devant débuter fin 2021 pour les modèles à deux et à un moteur, tandis que le modèle à trois moteurs n'entrera en production que "fin 2022".

□ □ THEME 3 - 4 : L'Europe spatiale face à la concurrence économique et technologique des acteurs privés américains

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 25 novembre 2019

Auteur : La rédaction

Adressé par Elie Billaudaz

C'est une réunion cruciale. L'agence spatiale européenne (ESA) doit décider de sa feuille de route pour les trois années à venir lors d'une rencontre à Séville cette semaine. Et les cordons de la bourse sont détenus par les ministres des 22 Etats membres de l'ESA. Ils doivent arbitrer les quelques 14,3 milliards d'euros demandés par l'agence. C'est 4 milliards de plus que le budget alloué à l'agence en 2016 mentionne l'AFP. Et cette somme doit s'ajouter à la contribution de l'Union européenne, déjà votée, de 16 milliards d'euros sur sept ans. Pourquoi plus d'argent ? Parce que la course à l'espace devient très concurrentielle. Et la position de leadership de l'agence est "menacée" selon les portes-paroles de l'agence. En cause, les initiatives américaines et chinoises dont les programmes spatiaux militaires sont ambitieux.

Ariane 6 vs SpaceX

Mais surtout, l'arrivée de nombre d'acteurs privés qui mettent orbite des grappes de satellites pour déployer un internet haut débit dans le monde entier. Les GAFAs, SpaceX en tête, sont moteurs désormais pour mettre en place des outils de géolocalisation, d'objets connectés, ou encore de véhicules autonomes. Et là aussi l'Europe est à la traîne. Un rapport de la Cour des Comptes note que le modèle économique du futur lanceur Ariane 6 "présente des risques" face à la concurrence de SpaceX. SpaceX est devenu en 2017 leader devant Arianespace sur le marché des satellites en nombre de lancements. Pourquoi ? Parce que SpaceX a fortement baissé ses coûts de fonctionnement en développant un lanceur réutilisable. Les Européens eux "n'ont à ce stade développé que des briques technologiques permettant, à terme, d'acquérir" cette technologie du recyclable, écrit la Cour. Ariane 6, dont le vol inaugural est prévu en 2020, ne pourra donc être compétitive avec ce nouveau modèle de lanceurs réutilisables qu'avec des cadences de lancement élevées. Un pari osé, d'autant que SpaceX remplirait à 80 % son carnet de commandes avec l'Etat américain, qui paie deux fois plus cher que les autres la prestation.

4/ Les forces armées- Air - Marine - Terre – Gendarmerie

□ □THEME 4 - 1 : « Douleur, reconnaissance et détermination de la Nation » : à Gao, Florence Parly rend hommage aux treize soldats morts au Mali

Source, journal ou site Internet : Dicod

Date 28 novembre 2019

Auteur : La Rédaction

Adressé par André Dulou

Lors d'un voyage surprise, mercredi 27 novembre, avec le chef d'état-major des Armées, le général François Lecointre et le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Thierry Burkhard, la ministre des Armées a tenu à saluer la mémoire des treize soldats morts pour la France le 25 novembre. Les trois autorités ont été accueillies à Gao par le commandant de la Force Barkhane, le général Facon, et le ministre de la Défense malien, le général Dembélé, qui a manifesté le soutien de son pays à la France en ces circonstances douloureuses. La ministre des Armées s'est ensuite recueillie avec son homologue dans l'enceinte de la chapelle ardente du camp de Gao, pour honorer la mémoire et le sacrifice de nos soldats. Lors de sa rencontre avec les frères d'armes des soldats décédés, appartenant au 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), au 4e régiment de chasseurs (4e RCH), au 2e régiment étranger de génie (2e REG) et au 93e régiment d'artillerie de montagne (93e RAM), Florence Parly a exprimé aux militaires qui se battent contre le terrorisme au Sahel la douleur, la reconnaissance et la détermination de la Nation. Un hommage national aux 13 soldats disparus sera rendu lundi aux Invalides, à Paris.

□ □THEME 4 - 2 : L'hôpital d'instruction des armées Bégin accueille une classe de défense et sécurité globale

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 26 novembre 2019

Auteur : DCSSA

Adressé par André Dulou

Pour la première fois, un établissement du Service de santé des armées (SSA) participe au dispositif Classe de défense et sécurité globale (CDSG). Dans ce cadre, mardi 19 novembre, l'Hôpital d'instruction des armées (HIA) Bégin à Saint-Mandé (94) a reçu une classe de troisième du collège Jean Moulin de Neuilly-Plaisance. L'objectif est de contribuer au développement de l'esprit de défense, au renforcement du lien Armées-Nation et de permettre à une classe de découvrir le monde de la défense à travers son parrainage par une unité militaire. Le projet de la CDSG 2019-2020 est né de la volonté du collège Jean Moulin de travailler sur la thématique « Le corps des soldats (équipement et protection, prise en charge des blessés et des traumatisés, honneurs rendus aux morts au cours des conflits du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle) ». Dans un contexte de guerres asymétriques, qui frappent aussi bien les populations civiles que les militaires, et qui interroge notre capacité de résilience, il a paru

nécessaire à madame Valérie de Schaetzen, professeure référente de la classe Défense et Santé, de faire porter un éclairage particulier sur la préparation des soldats aux combats actuels et sur l'évolution de la façon dont ils ont été, et sont soignés, physiquement et moralement. Il a été confié par la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) au médecin-chef des services[®] (MCS[®]) Patrick Hamon d'organiser le parrainage par l'HIA Bégin dans lequel il exerce en tant que médecin réserviste. Le MCS[®] Patrick Hamon mène depuis 2009 une large campagne d'information et de recrutement pour le concours d'admission à l'École de santé des armées et anime de nombreuses actions en faveur de la jeunesse. Madame de Schaetzen, le MCS[®] Hamon et le MCS Cremades, médecin chef adjoint de l'HIA Bégin, ont ensuite été reçu le 20 septembre 2019 au ministère des Armées pour officialiser l'ouverture de la classe Défense et Santé. Le 19 novembre, 25 élèves de 3^e ont été accueillis à l'HIA Bégin par le MG Duverger, médecin chef de l'hôpital. Après une présentation du dispositif CDSG, du collège et de la classe, les élèves ont assisté à une présentation ludique du SSA et de l'HIA Bégin. Une convention a été signée entre le MG Duverger et Monsieur Reynier, principal du collège. Afin de renforcer et entretenir le lien entre l'établissement et la classe, deux autres visites plus immersives auront lieu à l'HIA Bégin dans le courant de l'année scolaire. Deux visites délocalisées, de l'Institut nationale des invalides et du Musée du service de santé des armées compléteront ce partenariat.

☐☐THEME 4 - 3 : Mer Noire : le commandant Birot franchit les détroits du Bosphore et des Dardanelles

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 27 novembre 2019

Auteur : marine nationale

Adressé par André Dulou

Après avoir appareillé de Toulon le 14 novembre, le patrouilleur de haute mer *Commandant Birot* a franchi les détroits du Bosphore et des Dardanelles le mardi 19 novembre. Il est entré en mer Noire pour un déploiement opérationnel d'une vingtaine de jours sur zone, qui l'amènera à travailler avec les marines des pays riverains, et plus particulièrement avec la Géorgie, l'Ukraine et la Roumanie. Cette mission du *Commandant Birot* en mer Noire illustre l'attachement de la France à la liberté de navigation sur toutes les mers du globe, dans le respect des conventions internationales, et tout particulièrement sur les zones d'intérêt. La présence régulière d'un bâtiment de la Marine nationale sur ce théâtre permet d'entretenir en mer Noire des relations étroites et régulières avec les marines alliées. A cette occasion, le franchissement des détroits du Bosphore et des Dardanelles a permis à l'équipage du *Commandant Birot* de rendre hommage aux marins du croiseur *Bouvet* disparus lors de la bataille des Dardanelles. Au cours de cette bataille éponyme de la première guerre mondiale, le navire avait heurté une mine et sombré en quelques minutes, emportant avec lui l'immense majorité de son équipage. Sur les 750 hommes d'équipage, il n'y aura que 47 survivants. Une couronne de fleurs a été lancée dans le sillage, pour honorer la mémoire de ces marins français morts au combat.

☐☐THEME 4 - 4 : Participation du CEMA au comité militaire de l'Union européenne

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 28 novembre 2019

Auteur : EMA

Adressé par André Dulou

Le général d'armée, François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA) a participé, le 20 et 21 novembre 2019, au comité militaire de l'Union européenne (CMUE) à Bruxelles. Le chef d'un des commandements supérieurs de l'OTAN (SACT) était également invité, signe du lien et de la transparence qui existe entre ces deux organisations où la France est largement investie. Alors que de nombreux projets sont en cours ou en phase d'aboutir dans les domaines capacitaires, opérationnels et institutionnels de la défense européenne, ce CMUE a permis de réaffirmer la place centrale de l'expertise militaire. L'efficacité militaire dans les opérations actuelles (EUTM Mali, EUTM République Centrafricaine ou encore Atalante) ainsi que les réformes concernant les structures de commandement opérationnels de l'Union européenne (montée en puissance de la *Military Planning and Conduct Capability – MPCC*) contribuent à asseoir l'autonomie stratégique de l'UE. Cette réunion a également été l'occasion de faire le point sur les projets structurants comme le fond européen de défense (FED), la coopération structurée permanente (CSP) ou encore l'évolution des missions EUTM.

5/ ZONES DE CONFLITS

□ □ THEME 5 - 1 : Pourquoi les Kurdes d'Irak ne se soulèvent pas

Source, journal ou site Internet : L'Orient le Jour

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Soulayma Mardam Bey

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Alors que le pays est en proie à un vaste mouvement de contestation contre la dégradation du niveau de vie et l'emprise de Téhéran, Erbil semble se tenir à distance. Les Kurdes d'Irak et d'Iran ne vivent pas sur le même mode la contestation qui anime leurs pays respectifs. Depuis plusieurs mois, la population irakienne dénonce la corruption et le chômage qui l'accablent tout en prenant pour cible la mainmise iranienne sur la vie politique locale. En Iran, les manifestants protestent contre la détérioration de leurs conditions de vie et vont jusqu'à dénoncer parfois les symboles mêmes de la République islamique. Dans ces deux pays, les Kurdes constituent une part importante de la population, entre 8 et 10 % en Iran et 22 % en Irak. Mais alors que les Kurdes iraniens sont au cœur de la contestation, ceux d'Irak se tiennent à distance. Dans la région autonome du Kurdistan irakien, c'est le calme qui domine. Ici pas de slogans contre le gouvernement central ou contre l'Iran, ni même contre les autorités régionales. Pourtant, le chômage touche près de 20 % de la population et la corruption qui est en ligne de mire des manifestants à Bagdad est également endémique à Arbil. Les raisons de cette précaution vis-à-vis des deux gouvernements sont diverses. « La corruption est omniprésente en Irak aussi bien au niveau fédéral que régional. La différence entre les Kurdes d'Irak et ceux d'Iran tient à ce que les premiers vivent dans une région autonome où ils sont gouvernés par des Kurdes alors qu'en Iran, ils constituent une minorité ethnique et religieuse », observe Abbas Kadhim, directeur de l'Iraq Initiative au sein de l'Atlantic Council. Beaucoup de Kurdes semblent craindre que les revendications contre le confessionnalisme qui animent la rue irakienne puissent pousser Bagdad à amender la Constitution au détriment de leur autonomie. Le référendum sur l'indépendance du Kurdistan en 2017 avait nourri la rancœur contre les Kurdes et crispé davantage les relations entre Bagdad et Erbil.

« Nombreux progrès »

L'esprit contestataire n'est pourtant pas étranger à la région. Entre 2015 et 2018, plusieurs mouvements contre le gouvernement régional du Kurdistan autonome ont vu le jour pour demander une meilleure gouvernance, de meilleurs services publics et plus d'opportunités économiques. L'emprise des familles Barzani et Talabani et des partis politiques qui leur sont associés – le Parti démocratique du Kurdistan et l'Union patriotique du Kurdistan – sur la vie politique kurde a fortement contribué à alimenter la colère de la population qui les accuse de concentrer les pouvoirs et les ressources. « Les Kurdes ont une autonomie totale en Irak. La seule chose qu'ils n'ont pas, c'est un hymne national. Bagdad n'a pas voix au chapitre. Les lois du gouvernement fédéral ne s'appliquent pas au Kurdistan. La région a son propre président, son Premier ministre, son cabinet. Il n'y a aucune autorité non indépendante dans le monde qui a la même autorité que le gouvernement régional », avance M. Kadhim. À la volonté de préserver autant que faire se peut l'autonomie kurde, se combine l'absence de libertés civiles. « Dans le Kurdistan irakien, il n'y a pas le même espace qui puisse permettre de protester que dans le reste de l'Irak. Les partis principaux et leurs forces de sécurité ne tolèrent aucune forme de protestation. À Bagdad, il y a plus de liberté. Par le passé, les Kurdes qui souhaitaient organiser des manifestations politiques contre l'un des deux partis principaux le faisaient dans le bastion de l'autre. Le Parti démocratique du Kurdistan est fort à Erbil tandis que l'Union patriotique du Kurdistan est forte à Souleimaniyé. Un Kurde qui voulait manifester contre M. Barzani qui tient Erbil allait protester à Souleimaniyé. Et vice-versa », décrypte M. Kadhim. La situation au Kurdistan irakien a, en outre, connu quelques améliorations économiques ces dernières années. Fin 2018, un nouveau gouvernement central irakien est établi avec à sa tête le Premier ministre Adel Abdel-Mahdi. L'un des objectifs était la résolution du conflit avec la région autonome née du référendum sur l'indépendance du Kurdistan en septembre 2017. Bagdad avait aussi enfin fait parvenir à la région autonome la part du budget qui lui était allouée. « La région du Kurdistan irakien a connu de nombreux progrès en termes de construction, de développement d'infrastructures et de services publics. Le chômage est plus bas que dans le reste de l'Irak, tout comme la pauvreté. Avec un budget qui ne représente qu'un dixième du budget irakien, la région a connu dix fois plus de développement que le reste du pays », explique à L'Orient-Le Jour le professeur Dlawer Ala' Aldeen, président du Middle East Research Institute.

Situation différente

En Iran, le contexte est bien différent. Les villes majoritairement kurdes sur la frontière ouest avec l'Irak ainsi que les faubourgs de Téhéran, Karaj et Chiraz sont au cœur de la révolte. C'est là que l'on trouve les plus hauts niveaux de chômage. Avec une population de plus de 80 millions d'habitants, l'Iran est majoritairement perse et la religion d'État est l'islam chiite. Les Kurdes constituent l'une des multiples minorités qui y vivent. En plus des conditions de vie difficiles qu'ils partagent avec le reste de la population, les Kurdes iraniens doivent également composer avec une réalité marquée par les discriminations. Selon un rapport des Nations unies publié en août 2019, les Kurdes constituent ainsi près de la moitié des détenus pour atteinte à la sécurité nationale. Les régions kurdes font partie des moins développées d'Iran et l'apprentissage de la langue kurde est interdit dans les écoles publiques. Les Kurdes font également face à de nombreux obstacles dans l'accès à l'emploi ou au logement. Le régime iranien est resté fidèle à un discours complotiste qui perçoit derrière les manifestations contre le pouvoir une conjuration menée par les États-Unis, avec l'aide de groupes d'opposition appartenant aux minorités, telles que les Kurdes dans le Nord-Ouest ou les Arabes dans le Sud-Ouest. Selon Amnesty International, une grande partie des victimes de la répression viennent de régions à majorité kurde. On compte notamment les villes de Kermanshah, de Javanrud, de Mariwan ou de Sanandaj. Les autorités iraniennes ont d'ailleurs régulièrement ciblé la population kurde dont elles craignent qu'une partie nourrisse des aspirations autonomistes.

Dans son rapport 2018, l'organisation internationale Human Rights Watch dénonçait l'exécution le 8 septembre 2017 de trois hommes kurdes condamnés lors de procès inéquitables pour avoir participé à une lutte armée contre le gouvernement.

□ □ THEME 5 - 2 : Hong-Kong : la police entre dans le campus de l'université assiégée

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date 28 novembre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Les forces de l'ordre hongkongaises ont pénétré dans les bâtiments de PolyU, désormais vidés de ses occupants. La police hongkongaise est entrée jeudi 28 novembre dans le campus dévasté de l'université assiégée pendant onze jours afin de commencer à collecter cocktails Molotov et autres matières dangereuses abandonnés par les manifestants pro-démocratie. L'Université polytechnique de Hong Kong (PolyU) a été l'épicentre de la contestation les 16 et 17 novembre quand des affrontements d'une extrême violence ont éclaté entre les manifestants et la police. Armés d'arcs, de flèches et de cocktails Molotov, les protestataires ont bataillé avec la police qui répliquait avec des tirs de balles en caoutchouc, de gaz lacrymogène et un canon à eau. Ces affrontements, les plus violents depuis le début de la contestation en juin, ont ensuite laissé place au siège de la PolyU. Des centaines de protestataires se sont alors restés retranchés dans l'immense campus cerné par un cordon de police. Une très grande majorité d'entre eux se sont rendus avant d'être arrêtés par la police alors que d'autres ont réussi à s'évader au moyen de cordes ou par les égouts. Ces derniers jours, ils semblaient tous s'être volatilisés. Le personnel de l'université a déclaré n'avoir trouvé qu'une personne et les journalistes n'ont constaté aucune présence importante au cours des dernières 48 heures.

Des locaux désertés

Mercredi soir, un protestataire, le visage couvert par un masque, a affirmé à la presse qu'une vingtaine de manifestants se trouvaient toujours dans la PolyU. Jeudi matin, quand la police et les pompiers ont pénétré pour sécuriser le campus après onze jours de siège, aucune présence d'occupants n'a été constatée. La police antiémeute a commencé à ramasser les dizaines de bombes incendiaires et de bouteilles de produits chimiques qui avaient été dérobés dans des laboratoires de l'université. Des spécialistes en explosifs, suivis par des journalistes, sont allés de salle en salle, passant devant des murs couverts de graffitis hostiles à la police. Une fois le site sécurisé, une gigantesque opération de nettoyage va débiter pour tenter d'effacer au plus vite les stigmates de cette occupation. L'ampleur de la tâche se révèle immense. Le site ressemble désormais à un champ de bataille couvert de fragments de briques - jetés à la police par les manifestants - mélangés à des débris tels que des casques, des vêtements et des masques à gaz. La nourriture pourrie et des poubelles débordantes dégagent une odeur nauséabonde dans certaines parties du campus. Mercredi, les responsables de la PolyU ont appelé la police à lever son siège et a demandé au gouvernement de l'aider à enlever les matières dangereuses.

□ □ THEME 5 - 3 : Treize manifestants tués, un consulat incendié : flambée de violences dans le sud de l'Irak

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 28 novembre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Débuté le 1er octobre, le mouvement de contestation dans tout le pays ne faiblit pas. Les contestataires réclament notamment un changement de régime qu'ils estiment à bout de souffle. Le mouvement inédit de contestation du pouvoir en Irak, qui dure depuis deux mois, a connu une escalade de violences dans la nuit de mercredi 27 à jeudi 28 novembre, dans le sud du pays. Au moins treize manifestants ont été tués dans la ville de Nassiriya, quelques heures après l'incendie du consulat iranien à Nadjaf. Des centaines de manifestants ont incendié le consulat d'Iran dans la ville sainte chiite de Nadjaf, qui accueille chaque année des millions de pèlerins notamment venus d'Iran, lançant une nouvelle étape dans le premier mouvement social spontané en Irak depuis des décennies. Ils ont crié « *Iran dehors !* » et « *victoire à l'Irak !* » dans l'enceinte de ce bâtiment, symbole de la République islamique, que les manifestants accusent de tirer les ficelles en Irak. Quelques heures plus tard, alors que Nadjaf sous couvre-feu était calme, c'est Nassiriya, plus au sud, qui s'enflammait. Là, au moins treize manifestants ont été tués par balles quand les forces de l'ordre ont avancé pour reprendre deux ponts de la ville, un foyer historique de la révolte dans le pays, selon des sources médicales et de sécurité. Une centaine de manifestants bloquant ces ponts dans le cadre d'un large mouvement de désobéissance civile ont également été blessés et plusieurs sont dans un état critique, ont précisé ces sources. Les autorités locales de Nassiriya ont décrété un couvre-feu, et des renforts des forces de sécurité ont été déployés aux abords de la ville, fouillant chaque personne ou véhicule souhaitant y entrer. Cette vaste opération des forces de l'ordre a été lancée après la nomination d'un nouveau commandant militaire dans la province, comme dans d'autres, les autorités s'en remettant à des militaires pour appuyer les gouverneurs face à un mouvement qui depuis le 1^{er} octobre a fait plus de 360 morts et 15 000 blessés. Ce bilan a été compilé par l'Agence France-Presse (AFP) à partir de sources médicales et policières, les autorités ne communiquant plus sur les morts.

Un système politique à bout de souffle

A propos de l'incendie du consulat d'Iran à Nadjaf, Bagdad a dénoncé des personnes « *étrangères aux manifestations légitimes* » qui veulent « *clairement saper les relations historiques entre les deux pays* ». A Téhéran, qui, depuis le début de la contestation, voit dans le mouvement en Irak un « *complot* », le ministère des affaires étrangères a réclamé « *une action décisive, efficace et responsable contre les agents destructeurs et les agresseurs* ». En deux mois de manifestations, les Irakiens dans les rues crient désormais en plein jour leur colère contre leur grand voisin. Pour eux, dans l'un des pays les plus riches du monde en pétrole – mais aussi l'un des plus corrompus –, le système politique conçu par les Américains, qui ont renversé Saddam Hussein en 2003, est à bout de souffle. Surtout, il est tombé entre les mains de l'Iran et de son puissant émissaire pour les affaires irakiennes, le général Ghassem Soleimani, chargé des opérations extérieures de l'armée idéologique de la République islamique. Dans la rue depuis le 1^{er} octobre, des dizaines de milliers d'Irakiens réclament la refonte du système politique et le renouvellement total de leur classe dirigeante qu'ils jugent corrompue – officiellement 410 milliards d'euros ont été détournés ces seize dernières années, soit deux fois le PIB du pays –, incompétente et affiliée à diverses capitales qui se disputent l'influence en Irak.

Le sud du pays paralysé

Les deux pays qui tenaient la haute main à Bagdad, les Etats-Unis et l'Iran, sont à couteaux tirés et, depuis le début de la révolte, Téhéran a pris l'avantage, alors que Washington est aux

abonnés absents. Là où le général Soleimani parvient à réunir l'ensemble des partis au pouvoir pour resserrer les rangs autour du premier ministre, Adel Abdel Mahdi, un temps sur la sellette, les Etats-Unis ne font que de maigres déclarations officielles. Le vice-président américain, Mike Pence, qui s'est rendu en Irak cette semaine, a ignoré les autorités de Bagdad pour visiter uniquement ses troupes et le gouvernement autonome du Kurdistan. Pourtant le pays est paralysé : dans le Sud, les écoles sont fermées depuis des semaines. Et les administrations, qui n'ont pas fermé leurs portes, voit leur fronton placardé de banderoles : « *Fermée sur ordre du peuple* ». Dans les rues et en travers des autoroutes, les manifestants expriment leur colère dans un épais nuage de fumée noire : ils brûlent des pneus pour tenter de bloquer tout mouvement et toucher ainsi le gouvernement au seul endroit qui peut lui faire du mal, l'or noir et ses précieux revenus. Mais jusqu'ici ils ne sont pas parvenus à toucher la production et la distribution du pétrole, unique ressource en devise du pays et qui représente 90 % des recettes d'un gouvernement surendetté.

□ □ THEME 5 - 4 : RDC : deux attaques visent les équipes de la lutte contre Ebola en Ituri

Source, journal ou site Internet : RFI

Date : 28 novembre 2019

Auteur :

Adressé par André Dulou

Dans l'est de la République démocratique du Congo, les équipes de la riposte anti-Ebola ont de nouveau été attaquées dans la nuit de mercredi à jeudi. Une insécurité qui complique la lutte contre l'épidémie, notamment dans la province de l'Ituri. Une première attaque a visé un camp de vie des équipes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), situé à Biakato, la nuit dernière entre minuit et deux heures du matin. Selon un premier bilan transmis par des sources onusiennes, au moins cinq personnes ont perdu la vie au cours de cette incursion : un personnel du ministère de la Santé congolais, trois travailleurs de la riposte anti-Ebola et un militaire FARDC. Sept personnes ont été blessées et une autre est portée disparue. Plusieurs véhicules ont également été incendiés sur place. La nuit a été agitée également à une cinquantaine de kilomètres de là, à Mangina en territoire de Beni, où un centre de traitement Ebola a été pris pour cible par une autre attaque. Cette fois, c'est un assaillant qui a trouvé la mort suite à l'intervention des forces de sécurité qui sont parvenues à sécuriser la zone. Les autorités cherchent actuellement à savoir si ces deux attaques quasi simultanées étaient coordonnées. Celles-ci menacent en tout cas une nouvelle fois les activités de la riposte. Les interventions anti-Ebola sont paralysées depuis une semaine, suite aux violences dans la région. Ces derniers jours, l'Organisation mondiale de la santé a déjà choisi de transférer vers Goma la moitié de son personnel habituellement basé à Beni.

6/ RENSEIGNEMENTS ET MENACES :

□ □ THEME 6 - 1 : Comment l'Iran et Israël se préparent à la guerre

Source, journal ou site Internet : Causeur

Date : 27 novembre 2019

Auteur : Gil Mihaely

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Alors que l'Iran pousse son ennemi à la faute, Israël ne manque pas de ressources

Les tensions et les incidents entre Israël et l'Iran se multiplient. Alors que l'Iran pousse Israël à la faute, Qasem Soleimani (vingt-deux ans à la tête de la force Al-Qods) semble personnellement visé par l'Etat hébreu. L'analyse de Gil Mihaely. En Syrie, le bras de fer engagé entre l'Iran et Israël s'intensifie. Dernier incident rendu public en date: le 20 novembre, quatre roquettes ont été lancées par des milices affiliées aux gardiens de la révolution iraniens depuis une base près de Damas vers le nord d'Israël. C'était l'énième réponse aux attaques israéliennes ciblant le grand projet iranien: augmenter les capacités du Hezbollah libanais. Téhéran entend transformer les roquettes du Hezbollah (des projectiles peu précis, surtout à longue portée) en missiles sol-sol guidés et donc beaucoup plus précis. Pour Jérusalem, cette révolution qualitative est une ligne rouge. Rouge écarlate. Du point de vue de Téhéran, il s'agit d'une étape stratégique cruciale: menacer Israël – et donc les Etats-Unis – sans s'exposer directement.

Les moyens d'Israël restent supérieurs

Les Russes, maîtres non absolus du jeu, comprennent les intérêts israéliens. Ils ne verraient pas d'un mauvais œil l'affaiblissement de la présence iranienne en Syrie. Cependant, à court terme, la stratégie militaire israélienne les gêne. Elle expose l'infériorité des forces syriennes équipées et entraînées par Moscou, ce qui pourrait également apparaître pour certains comme un manque de contrôle de la situation par Poutine. C'est pour cette raison que les Russes ont dévoilé les trajectoires des chasseurs israéliens, notamment dans les espaces aériens de la Jordanie et de l'Irak. Une manière de bien faire comprendre à tous les acteurs que ce qu'ils voient, ils pourraient l'empêcher... Dans ce petit jeu, Israël a quelques atouts. Si ses intérêts vitaux sont menacés (ce qui rend le pays tenace et motivé), ses moyens technologiques et humains demeurent largement supérieurs, alors que les milices iraniennes sont au mieux médiocres, et que l'Iran n'a pas d'aviation dans l'arène et que ses capacités de renseignement restent faibles. Mais la République islamique a un avantage important: Téhéran peut échouer aussi souvent que nécessaire, sans payer un véritable prix, tout en tirant un profit politique et stratégique du moindre « succès » remporté contre l'Etat juif ! En revanche, Israël est condamné au « sans-faute »: chaque erreur, chaque perte est brandie par l'adversaire comme un trophée d'Austerlitz. Les Iraniens en sont conscients et s'appliquent patiemment à trouver la faille israélienne.

Pousser Israël à la faute

Dans cette lutte entre patience et performance, un changement est perceptible depuis peu: au lieu de subir les attaques et de reconstruire ce qu'Israël a détruit, les forces iraniennes en Syrie (et peut être le gouvernement de Téhéran...) ripostent. Action israélienne, réaction iranienne. En agissant ainsi, l'Iran provoque et légitime des nouvelles frappes israéliennes. Tout cela traduit une certaine fébrilité à Téhéran. Les tensions en Irak et récemment en Iran et la pression économique exercée par Donald Trump font croire à certains acteurs iraniens qu'il faut prendre plus de risques pour se créer des opportunités en poussant Israël à la faute. Quand les échecs ne coûtent pas grand-chose, on peut toujours espérer provoquer une erreur de l'adversaire... C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter une petite phrase – bizarrement passée assez inaperçue – glissée dans l'une des premières interventions publiques de Naftali Bennett, le nouveau ministre israélien de la Défense. Selon cet ancien officier des forces spéciales, « les règles (du jeu) ont changé – quiconque tire sur Israël le jour ne dormira pas la nuit [...] notre message aux dirigeants iraniens est simple : votre responsabilité personnelle est désormais engagée, votre impunité est finie. »

Qasem Soleimani personnellement menacé ?

La cible en question n'est probablement ni le guide Ali Khamenei ni le président Hassan Rohani: les hommes politiques ne sont – sauf exceptions rares – pas des cibles légitimes. Quelqu'un a probablement parfaitement compris le message. Son nom est Qasem Soleimani. Le général des Gardiens de la Révolution commande – depuis 1997 ! – la Force Al-Qods, unité spéciale chargée des opérations hors du territoire iranien. Sa carrière digne d'un général algérien (vingt-deux ans à la tête de cette unité !) est un cas typique du pouvoir iranien. Soleimani n'est pas un fonctionnaire au sens français du terme, mais une sorte de duc quasi-proprétaire de son poste, détenu par un clan. Autrement dit, Soleimani est un membre important de l'Etat dans l'Etat iranien, construit autour des gardiens de la révolution. Au sein de cette structure, il est chargé d'une politique extérieure parallèle, le cauchemar du ministre des Affaires étrangères Mohamad Javad Zarif. Or, ce dernier constate que les montagnes de dollars englouties par Soleimani au Liban, Syrie, Irak et Yémen sont non seulement loin de donner les dividendes espérés, mais qu'elles manquent cruellement à la société et l'économie nationales.

Des missiles précis basés au Liban

La dernière guerre au nord d'Israël date de l'été 2006. La question qu'on peut se poser est de savoir si une autre est imminente. Rappelons d'abord que ni l'Iran ni le Hezbollah n'avaient souhaité en juin 2006 provoquer une crise importante. Les deux alliés se seraient bien contentés du succès de l'embuscade contre une patrouille israélienne. Aujourd'hui non plus, le déclenchement d'un conflit total ne semble pas être souhaité: le Hezbollah risque d'aliéner une grande partie de la société libanaise et l'Iran cherche tout simplement à pointer un pistolet chargé contre la tempe d'Israël, pour le jour où la survie du régime serait sérieusement menacée: des missiles sol-sol précis dont la portée va jusqu'à 150-200 km, basés au Liban. Pour Israël, la stratégie – destruction massive de l'hôte libanais pour le pousser à rejeter la milice chiite parasite – a un tel coût qu'il vaut mieux qu'elle reste une menace dissuasive. La meilleure des solutions pour Israël est donc une nationalisation de la société libanaise (un processus déjà en marche) qui aboutira à la neutralisation du Hezbollah, cette arme iranienne contre Israël. Pour la Syrie, la logique est pareille: la consolidation du régime exclurait un scénario libanais et donc la création d'un Etat iranien dans l'Etat syrien.

Téhéran sous pression

Nous sommes donc entre deux logiques fortes: d'une côté, la volonté d'améliorer les armes du Hezbollah et les réserver pour une grande occasion, calme certaines ardeurs. De l'autre côté, la crainte de voir cette option stratégique si chèrement acquise neutralisée par une stabilisation de la gouvernance au Liban appelle d'autres à vouloir l'utiliser dans une occasion moins solennelle... plutôt que de la voir disparaître sans avoir jamais servi! Si on ajoute la pression considérable qu'opère sur le régime iranien les tensions domestiques causées par les sanctions américaines et les difficultés de leurs alliés à Bagdad, la tentation de l'escalade devrait être réelle à Téhéran. Tout dépend maintenant des rapports de force au sein de l'élite iranienne. Les durs – autour des Gardiens de la révolution -, enhardis par leurs succès au Yémen et pendant la guerre civile syrienne, sont encouragés par la réponse hésitante des Etats-Unis (surtout après l'attaque contre le site de production d'Aramco en septembre). Ils aimeraient pousser en avant leur stratégie de sape et de guerre par intermédiaires. Leurs adversaires (qui ne sont pas forcément des modérés pour autant) ont peur d'une mainmise des Gardiens de la Révolution sur le pouvoir. Ces derniers ne peuvent donc pas lâcher leur projet syro-libanais sans en payer le prix fort au sommet de l'appareil du pouvoir. En même temps, ils estiment qu'il faut accélérer les choses car le temps est compté. Israël continuera à les empêcher par la force. Les récentes

visites des responsables américains de défense en Israël sont des indices qu'à Washington aussi, on croie que la logique profonde de stratégies opposées et les enjeux vitaux des acteurs principaux devraient tôt ou tard aboutir à une guerre plus ou moins directe entre Israël ?

□ □ THEME 6 - 2 : La flotte sous-marine japonaise bien placée dans la bataille de mer de Chine et du Pacifique

Source, journal ou site Internet : IRIS

Date 26 novembre 2019

Auteur : 'Edouard Pflimlin

Adressé par Jean-François Mazaleytrat

Début novembre a été lancé à Kobe le dernier sous-marin de la classe Soryu des forces d'autodéfense maritimes japonaises (Fad, la marine de guerre nipponne). Le JS Toryu, qui veut dire « dragon combattant » en japonais, est le 6^e de cette classe construit par Kawasaki Heavy Industries, les six autres l'ayant été par Mitsubishi Heavy Industries. Le sous-marin, qui a été mis en cale en janvier 2017, devrait être livré à la marine en mars 2021. Ce nouveau sous-marin est un élément clé de la bataille navale en mer de Chine et plus généralement dans le Pacifique et au-delà. Le premier exemplaire de cette classe de sous-marins, à propulsion classique a lui été lancé en décembre 2007, et est entré en service en 2009. Cette classe marque une rupture technologique, notamment depuis le 11^e exemplaire de la classe entré en service le 18 mars 2019, utilisant des batteries au lithium-ion qui ont une capacité double par rapport aux batteries utilisées auparavant au plomb. Avec ces sous-marins, le Japon devient le premier pays à être équipé de batteries au lithium. La classe Soryu est une version améliorée de la classe Oyashio. Ce sont les plus grands sous-marins conventionnels du monde. Les dimensions sont impressionnantes : 84 mètres de long et 9 de large, ils déplacent 2950 tonnes en surface et 4100 en plongée ! Mus par des moteurs diesel, ils peuvent atteindre 20 nœuds en plongée, 13 en surface. Ces sous-marins donnent un avantage technologique certain sur leurs rivaux. Certes, ils sont coûteux — 496 millions de dollars l'unité —, mais ils sont équipés de 6 tubes lance-torpilles de 533 mm qui peuvent tirer la torpille lourde japonaise de type 89. Ils peuvent également lancer le missile antinavire à moyenne portée UGM-84-C Harpoon qui peut détruire des navires de surface. Comme l'a expliqué Yann Rozec dans son brillant mémoire « L'arme sous-marine, pilier du système de défense maritime du Japon », réalisé dans le cadre du diplôme Défense et Sécurité de l'école IRIS Sup' en 2013, « la torpille 89 possède une charge de 267 kilos, une vitesse de 40 ou 70 nœuds, et une portée de 30 ou 50 kilomètres. Ces torpilles lourdes peuvent être utilisées aussi bien contre un bâtiment de surface que contre un sous-marin ennemi. Ce type d'armes est l'un des instruments principaux de la lutte anti-sous-marine ». Par ailleurs, les nouvelles batteries au lithium permettent aux sous-marins d'éteindre leur moteur à propulsion diesel pendant des durées longues et de mettre en marche les batteries au lithium beaucoup plus silencieuses sous l'eau, réduisant ainsi la signature acoustique de ces sous-marins et les rendant difficiles à détecter. En outre, ils sont dotés de revêtements anéchoïques : des tuiles de caoutchouc recouvrent la surface du sous-marin afin d'absorber les ondes et les rendent encore plus difficilement détectables. Ils sont aussi équipés du système AIP (Air independent propulsion) qui permet au sous-marin de rester sous l'eau jusqu'à deux semaines. Ces navires ont également un rayon d'action de 6100 nautiques (11 297 kilomètres) et peuvent descendre jusqu'à 650 mètres. Outre, cette portée remarquable, ils peuvent engager des navires ennemis jusqu'à 70 kilomètres de distance. Enfin, le sous-marin est équipé d'un système informatisé d'origine suédoise qui accroît sa manœuvrabilité dans les eaux peu profondes, ce qui le rend très polyvalent. Avec ce sous-marin, le Japon accroît sa capacité défensive et offensive face à la menace navale chinoise qui est très clairement identifiée dans les Livres

blancs de la Défense japonaise publiés chaque été par le ministère de la Défense japonais. Il complète le système de surveillance des eaux territoriales japonaises et contribue à leur défense effective, y compris dans les eaux éloignées comme les îles Senkaku revendiquées par la Chine, alors que la posture de défense japonaise est réorientée vers le sud. En outre, comme le soulignait Yann Rozec, « les Fad maritimes entendent positionner leurs sous-marins dans des zones stratégiques afin de garantir la sécurité des axes maritimes, le Japon utilise ses bâtiments afin de protéger ses côtes et de défendre les trois détroits stratégiques de Soya, Tsugaru et Tsushima ». Par ailleurs, avec cette dernière acquisition, la flotte sous-marine passe de 18 à 22 sous-marins. C'est conséquent d'autant plus que la Chine a elle-même beaucoup augmenté sa flotte sous-marine depuis 1992. Selon la revue DSI de novembre 2019, la Chine dispose de 14 Song, 18 Yuan, 12 Kilo et un reliquat de 12 Ming. Mais ces navires — même les plus récents — sont moins performants et beaucoup plus bruyants. Ainsi, avec l'entrée en service prochaine du nouveau sous-marin de la classe Soryu, le Japon marque une nouvelle rupture technologique et maintient un avantage stratégique face aux velléités expansionnistes chinois.

□ □ THEME 6 - 3 : Présidentielle en Algérie : on prend les mêmes et on recommence ?

Source, journal ou site Internet : Institut Montaigne

Date : 28 novembre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Trois questions à Karim Amellal

Le 12 décembre prochain, les électeurs algériens se rendront aux urnes pour désigner leur futur président. Cinq candidatures ont été validées par l'Autorité électorale, toutes portées par des proches du pouvoir en place. Après neuf mois de manifestations et d'opposition aux dignitaires du régime (le Hirak), comment en est-on arrivé là ? Entretien avec Karim Amellal, écrivain et enseignant à Sciences Po.

Après neuf mois de contestation populaire et l'éviction du Président Bouteflika, la campagne présidentielle algérienne débute avec cinq candidats proches du pouvoir en place. Comment en est-on arrivé là ?

Plusieurs raisons expliquent cela, qui tiennent, me semble-t-il, à trois processus qui se déploient parallèlement. D'abord, la stratégie du régime elle-même, incarnée par le chef d'État-major Ahmed Gaïd Salah, c'est-à-dire par l'armée. Depuis le début du mouvement, en février 2019, ce qui tient lieu de "pouvoir" s'efforce d'assurer la survie du régime en misant sur quelques aménagements marginaux et la mise à l'écart, par une justice aux ordres, de la "bande", les proches de l'ex-président Bouteflika, honnis par la population, qui symbolisent la corruption et la hogra, le mépris. L'élection présidentielle du 12 décembre (la troisième après celle prévue en février, puis en juillet, toutes deux annulées) s'inscrit dans ce schéma de perpétuation du régime par des concessions périphériques, mais le refus d'une véritable transition qui ne serait pas gérée par lui. Autrement dit, le changement dans la continuité, avec la conviction que, au bout d'un moment, la contestation s'éteindra, faute d'unité, par lassitude ou épuisement.

Deuxième élément : la disqualification des principaux partis politiques d'opposition, qui auraient pu canaliser la volonté populaire de changement et s'ériger en alternative, mais qui par faiblesse, manque d'assise, de légitimité et de renouvellement, n'ont pas pu jouer ce rôle. Les grands partis d'opposition, comme le Front des forces socialistes (FFS), ont échoué à prendre la tête du mouvement, et de ce vide sont nées les quelques figures que nous connaissons, comme

Karim Tabbou ou l'avocat Mustapha Bouchachi. Des figures qu'il est d'ailleurs facile d'écarter, en les jetant en prison. Cela conduit à la troisième raison : la fragilité du mouvement lui-même, en dépit de la puissante mobilisation populaire, du courage des manifestants, de leur ténacité et de leur extraordinaire civisme. Malgré quelques tentatives, le mouvement ne s'est pas encore structuré, les forces qui le portent, issues de la société civile, ne sont pas (encore) parvenues à se coaliser, à faire front commun. La mobilisation se caractérise ainsi par une militance populaire pacifique, polymorphe, largement mobilisée via les réseaux sociaux, rétive à toute forme de représentation, hostile aux compromis. Elle brandit un slogan radical : "qu'ils dégagent tous", efficace pour rassembler tous ceux qui sont hostiles au régime, mais qui n'a que peu d'opérationnalité politique (dégager pour faire quoi, pour mettre qui à la place, comment ?). Le surgissement civique que les Algériens réalisent depuis le 22 février est grandiose. Il a permis de "dégager" Bouteflika et une partie du clan – ce qui n'est pas rien –, mais elle ne peut se poursuivre indéfiniment face à un pouvoir militaire qui poursuit sa stratégie. Il n'y a pas – ou très peu – de processus politique élaboré qui réunisse les associations, les "figures", les partis, les collectifs... Il faut, à un moment ou à un autre, faire de la politique, se rassembler, discuter, négocier. C'est, je crois, ce qu'il manque aujourd'hui au sein du mouvement : il n'y a pas – ou très peu – de processus politique élaboré qui réunisse les associations, les "figures", les partis, les collectifs... C'est facile à dire, bien sûr, et moins facile à faire, mais le pouvoir militaire surfe là-dessus et cette difficulté des acteurs du mouvement à s'unir et à engager un processus politique fédérateur par-delà ou sur la base des manifestations risque d'être sa meilleure alliée.

Existe-t-il encore des poches de soutien au régime ? Peut-on identifier des lignes de fracture géographiques ou socio-économiques dans le pays ?

Le régime n'a pas disparu, il est toujours là ! Seuls quelques visages ont été écartés (des hommes politiques et des oligarques), dont quand même le protagoniste de ces dernières années, Abdelaziz Bouteflika. La colonne vertébrale du régime, l'armée, continue néanmoins de diriger le pays de facto. L'administration, le squelette de l'État, fonctionne toujours, tant bien que mal, et de moins en moins bien à dire vrai. Les forces de sécurité aussi, ainsi que ce qu'il subsiste des forces politiques d'appui au régime – le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND). D'ailleurs, ceux qui se présentent à la présidentielle sont des soutiens du régime, qui le cautionnent, le renforcent, le perpétuent. L'Algérie est un pays qui, depuis longtemps, souffre de nombreuses fractures sur le plan géographique (entre le littoral urbanisé et plutôt riche et le reste du pays), socio-économique (entre les gagnants des années Bouteflika, dont certains ont pu bâtir des fortunes colossales, et les très nombreux laissés-pour-compte du système) et ethnique (entre "arabes" et "berbères", pour résumer). Mais aujourd'hui, la principale ligne de fracture qui saute aux yeux se situe entre ceux qui incarnent le régime et ceux qui défilent dans les rues : c'est bien sûr une fracture générationnelle, qui ne date d'ailleurs pas du 22 février, mais existe depuis bien longtemps en Algérie. Le chef d'État-major, qui dirige de facto l'Algérie depuis la chute de Bouteflika, a 79 ans, le Président par intérim, Abdelkader Bensalah, a 78 ans et, comme son prédécesseur Bouteflika, il est malade. Le régime algérien ressemble de plus en plus au régime brejnevien. Ceux qui manifestent sont jeunes – souvent très jeunes – et ne se reconnaissent plus depuis longtemps dans ce pouvoir gérontocratique, ni bien sûr dans les deux principaux candidats à la présidentielle qui furent tous deux Premiers ministres de Bouteflika : Ali Benflis qui a 75 ans, et Abdelmadjid Tebboune qui a 74 ans. Cette fracture générationnelle a provoqué une rupture politique béante entre les "gouvernants", ou plus exactement ceux qui "occupent" le pouvoir, et les "gouvernés".

Ceux qui manifestent sont jeunes et ne se reconnaissent plus depuis longtemps dans ce pouvoir gérontocratique.

Si la population algérienne rejette massivement l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, quelle peut être l'issue pour le pays ? Une porte de sortie autre que militaire peut-elle être envisagée ? Il est très probable qu'une large partie de la population algérienne rejette ces élections, ou bien, résignée, n'y prête pas attention, ce qui revient au même. Le régime aura beau recourir à ses ficelles habituelles, faites de contrôle maximal sur les opérations de vote, d'opacité sur le dépouillage et de tripatouillage des résultats, ceux qui seront annoncés ne tromperont personne. Il en sortira un chef de l'État qui n'aura pas été élu mais choisi par l'armée, et qui sera donc privé de légitimité. Sous la houlette, sinon la férule, de l'État-major, il entreprendra de faire quelques réformettes, censées donner satisfaction au hirak. Il continuera de parier sur le pourrissement du mouvement, ses divisions, son incapacité à faire front commun, en agitant comme d'habitude les mêmes chiffons rouges : la "main de l'étranger", de la France en particulier, la question identitaire, la peur du chaos. Peut-être que c'est ce qu'il se passera, car les gens en ont marre, l'hiver est là et avec lui son cortège de plaies en termes d'inondations, de chutes de neige, de froid. En outre, et ce n'est pas négligeable dans l'analyse, la situation économique se dégrade à vive allure, les réserves s'épuisent, l'administration ne fonctionne plus, le tissu économique est moribond... Mais il peut également se passer autre chose. Ces élections peuvent agir comme un catalyseur de la contestation, un accélérateur de changement. La mobilisation, cela paraît évident, ne faiblira pas après l'élection, en dépit de toutes les contraintes que le régime fait peser sur elle, dont une répression croissante des militants et des journalistes. La défiance à l'égard du pouvoir est telle, le rejet du système est si massif, que le mouvement ne s'éteindra pas après l'élection, et pourrait même s'en voir revivifié – et d'une certaine manière relégitimé à proportion inverse de la délégitimation du président qui sortira des urnes.

Alors, combien de temps tout cela durera-t-il ?

Difficile de le dire car tant du côté de l'armée que de la mobilisation, on ne veut rien céder, rien lâcher. Il n'est pas impossible que l'on entre alors dans un cycle manifestations-répression qui peut encore durer de longs mois et s'achèvera par un durcissement sans précédent du régime, sous l'œil inquiet mais tétanisé par la peur du chaos des puissances partenaires de l'Algérie, la France en tête. Le seul moyen d'éviter cela est, comme je le disais, de revenir à la politique, à la négociation, au dialogue. Les forces et acteurs multiples qui constituent le mouvement doivent continuer à se structurer, à trouver les moyens de "faire front", d'élaborer une plateforme. Le régime, même après la présidentielle, doit engager un véritable processus de transition. Tout cela prendra du temps, sans doute. Et le temps, comme toujours dans ces situations-là, a plutôt tendance à jouer en faveur du régime en place

[□ □ THEME 6 - 4 : Mexique : pourquoi Trump veut-il inscrire les cartels à la liste des « organisations terroristes »](#)

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Pierre Sautreuil

Adressé par Elie Billaudaz

ANALYSE - L'inscription de cartels mexicains au registre des Organisations terroristes étrangères ouvrirait de nouvelles possibilités pour combattre ces organisations criminelles, mais risque de se révéler contre-productive Le président américain Donald Trump est-il à ce point

fan de films d'action? En janvier 2019 déjà, la presse américaine s'étonnait de ses déclarations au sujet de «*tapis de prière*» qui auraient été retrouvés à la frontière mexicaine, pointant du doigt des accointances supposées entre «cartels» (organisations criminelles) mexicains et terroristes islamistes internationaux. Non seulement aucun tapis n'avait été retrouvé, mais cet élément semblait tout droit tiré du film *Sicario 2*, sorti en 2018, et dans lequel des passeurs mexicains sont soupçonnés d'avoir acheminé les auteurs d'un attentat suicide sur le territoire américain. Quinze morts plus tard, les États-Unis ajoutent les cartels mexicains à la liste des organisations terroristes et se lancent dans une guerre des ombres tous azimuts au sud du Rio Grande. Force est de constater que les journalistes américains avaient eu le nez creux. À la suite du massacre de neuf membres d'une famille mormone américaine dans l'État du Sonora le 4 novembre, Donald Trump a annoncé mardi son intention de désigner les cartels mexicains de la drogue, accusés d'avoir récemment massacré neuf membres d'une communauté mormone américaine au Mexique, comme «*organisations terroristes*». «*Je vais les désigner oui, absolument. J'y travaille depuis 90 jours. Les désignations ne sont pas si faciles, il y a tout un processus et nous sommes en plein dans ce processus*», a-t-il expliqué à Bill O'Reilly, ancien présentateur vedette de Fox News et proche du président. De fait, la désignation d'une entité comme *Foreign Terrorist Organization* («organisation terroriste étrangère», FTO) doit emprunter un parcours officiel bien défini, associant le Département d'État, le Département du Trésor, le procureur général (ministre de la justice) et le Congrès.

- Sanctions financières et opérations clandestines

Pour être désignée FTO, un groupe doit remplir trois critères: être une organisation étrangère ; être impliquée dans des «activités terroristes» ou dans le soutien matériel à des activités terroristes, ou détenir «les capacités et l'intention de commettre des actes terroristes» ; poser une menace à la sécurité des États-Unis et de ses citoyens. Une définition qui pourrait s'appliquer à certaines organisations criminelles mexicaines, qui détiennent, pour les plus importantes, les moyens de tenir en échec les forces de l'ordre lors de confrontations armées. La désignation des cartels comme FTO aurait de larges implications. Le Département du Trésor des États-Unis pourra confisquer ou bloquer des actifs financiers liés aux cartels, et interdire l'entrée de tous les membres de ces organisations sur le territoire américain. Effet de bord important, toute personne ou organisation soupçonnée de fournir un soutien matériel, logistique ou financier aux cartels sera passible de poursuites alourdies. Plus inquiétant pour les autorités mexicaines, jalouses de leur souveraineté, la désignation d'entités comme FTO légitime des interventions militaires clandestines américaines dans plusieurs pays où ces organisations sont actives. «*Sur la base de cette justification, les États-Unis pourraient lancer une opération militaire en les justifiant comme de la légitime défense*», s'alarme le journal mexicain *Sin Embargo*. Donald Trump n'a d'ailleurs pas dissipé le malaise. «*Je ne vais pas dire ce que je vais faire*», s'est-il contenté de répondre à la question de savoir s'il allait faire emploi de drones armés pour conduire des exécutions extrajudiciaires au Mexique.

- Une désignation «impropre»

«*Si le Mexique a besoin ou demande de l'aide pour se débarrasser de ces monstres, les États-Unis sont prêts, volontaires et capables de s'engager pour faire le boulot rapidement et avec efficacité*», a cependant tweeté le chef d'État républicain, qui a déjà exhorté par le passé le Mexique à «*déclarer la guerre*» aux cartels de la drogue. Une démarche aux antipodes de la politique annoncée par le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, qui entend tourner la page de la «*guerre contre la drogue*». Initiée en 2006 sous la présidence de Felipe Calderon, cette implication agressive de l'armée mexicaine et l'élimination de nombreux chefs criminels ont provoqué une fragmentation des organisations criminelles et une démultiplication des foyers de violence au Mexique. Symptôme cuisant de cet échec, le nombre d'homicides a presque triplé en dix ans, et pourrait s'établir à 30.000 pour l'ensemble de l'année 2019.

L'annonce du président américain a, pour ces raisons, suscité de vives réactions de la part des autorités mexicaines. «*De la coopération oui, des interventions, non*», a déclaré mercredi le président Lopez Obrador. La veille, son ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard avait déclaré que des négociations en vue d'une rencontre «*de haut niveau*» étaient en cours entre les deux pays. La ministre de l'intérieur, Olga Sanchez Cordero, a par ailleurs déclaré le même jour que la notion de terrorisme était impropre pour qualifier l'activité des cartels mexicains. Ce point de vue est partagé par de nombreux observateurs et spécialistes du contre-terrorisme et de la criminalité organisée, qui craignent que cette désignation ne brouille la distinction entre ces deux notions. En effet, si les cartels posent un problème de sécurité publique considérable, les intérêts qu'ils poursuivent sont en premier lieu financier, et l'emprise politique voire territoriale qui peut être la leur n'est qu'une conséquence de cet objectif lucratif.

- L'arroseur arrosé

«*Cette idée est inutile et probablement contre-productive, c'est un dévoiement de la notion de terrorisme*», affirme Richard Nephew, professeur à l'université Columbia de New York et spécialiste des sanctions internationales. «*Les sanctions que cette désignation impliquerait sont dans l'ensemble les mêmes qui pèsent déjà sur le crime organisé dans la loi américaine et, soyons honnêtes, je doute que ces types voyagent sous leur vrai nom aux États-Unis ou qu'ils y possèdent de nombreux avoirs, donc l'impact concret sera probablement limité*», poursuit-il. Pour d'autres, cette déclaration doit avant tout être comprise dans un contexte de surenchère politique à l'approche de l'élection présidentielle américaine. «*C'est dans la même veine que la construction du mur frontalier ou l'envoi de l'armée à la rencontre de la caravane de migrants l'an dernier, c'est un discours qui vise à traiter tout enjeu avec le Mexique sous l'angle militaire*», affirme Damien Simonneau, spécialiste des politiques frontalières à l'université Saint-Louis de Bruxelles. Cette désignation pourrait cependant avoir un effet aussi paradoxal qu'insolite. Les États-Unis affirment en effet de longue date que les migrants venus du Mexique ou d'Amérique centrale ne sont pas éligibles à l'asile car les organisations qu'ils fuient, cartels mexicains ou maras salvadoriennes, ne poursuivent pas d'autres intérêts qu'économiques. Considérer les cartels comme des organisations terroristes risque de vider cet argument juridique de sa substance... et obliger l'administration américaine à assouplir sa politique d'accueil des migrants.

7/ SECURITE INTERIEURE

□ □ THEME 7 - 1 : Onze djihadistes français détenus en Turquie seront renvoyés en France au début de décembre

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 28 novembre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

Un accord de coopération policière entre Paris et Ankara permet que les djihadistes rentrant de Syrie via la Turquie soient immédiatement interceptés à leur retour. La Turquie, qui a commencé à expulser les membres étrangers du groupe Etat islamique (EI) qu'elle détenait, a précisé les modalités d'expulsion des Français concernés. Ces onze personnes soupçonnées d'appartenir à l'EI seront renvoyées en France au début du mois de décembre, a annoncé jeudi 28 novembre le ministre de l'intérieur turc, Süleyman Soyly. Leur prochaine expulsion avait été annoncée par un porte-parole du ministère de l'intérieur turc le 11 novembre lorsque Ankara avait commencé à renvoyer vers leurs pays ces présumés djihadistes étrangers détenus

dans les prisons turques. A Paris, le Quai d'Orsay avait rappelé que des djihadistes et leurs familles sont régulièrement renvoyés en France depuis la Turquie et arrêtés à leur descente d'avion. Une source proche du dossier à Paris avait alors précisé que ces Français étaient « *en majorité des femmes* ». Certaines de ces personnes sont en prison « *depuis longtemps* » et d'autres sont arrivées « *plus récemment* », avait déclaré cette source.

« Protocole Cazeneuve »

Elles seront toutes interpellées et présentées à un juge à leur arrivée en France dans le cadre du « *protocole Cazeneuve* ». Signé en 2014, cet accord de coopération policière entre Paris et Ankara permet que des djihadistes rentrant de Syrie via la Turquie soient immédiatement interceptés à leur retour. Longtemps soupçonnée d'avoir laissé les djihadistes traverser sa frontière pour rejoindre la Syrie après le début du conflit qui déchire ce pays depuis 2011, la Turquie, frappée par plusieurs attentats commis par l'EI, a rejoint en 2015 la coalition antidjihadiste. Mais Ankara a été accusée ces dernières semaines d'affaiblir la lutte contre les éléments dispersés de l'EI en lançant, le 9 octobre, une offensive contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), fer de lance du combat contre l'organisation djihadiste. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, avait annoncé que la Turquie avait capturé 287 personnes qui s'étaient échappées de prison pour membres de l'EI en Syrie après le déclenchement de l'offensive d'Ankara.

8/ ENERGIE - ENVIRONNEMENT – CLIMAT

□ □ THEME 8 - 1 : Emissions, santé publique : la France appelle l'OMI à plus d'ambition

Source, journal ou site Internet : Le Marin

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Thibaut Teillard

Adressé par François Jouannet

Jean-Baptiste Djebbari, le secrétaire d'État aux Transports, était le 26 novembre le premier membre du gouvernement français à prendre la parole devant l'assemblée générale de l'Organisation maritime internationale (OMI). Évoquant des normes pour le shipping, même après le global cap du 1^{er} janvier 2020 toujours 500 fois supérieures à celles des standards du routier européen en matière d'oxydes de soufre et 17 fois en matière d'oxydes d'azote, Jean-Baptiste Djebbari a alerté l'OMI sur la nécessité d'être plus ambitieux. « Il faut que nous ayons collectivement bien conscience que nos concitoyens ne tolèrent plus ce type d'atteinte à la santé publique. Si des mesures ne sont pas prises rapidement au niveau international, nos gouvernements seront contraints de mettre en place des mesures locales pour répondre à ces fortes attentes. » Le combat de la France à l'OMI porte aussi évidemment sur le réchauffement climatique après le demi-échec du groupe intersession mi-novembre. « Des mesures adéquates doivent maintenant être adoptées, prévient le secrétaire d'État français qui salue les objectifs de réduction d'émissions annoncés en 2018 par l'OMI. Nous ne pouvons nous contenter de penser que nous disposons de temps avant de devoir nous décider. Peu importent les solutions - réduction de la puissance ou de la vitesse, amélioration de l'efficacité des navires, propulsion vélique, carburants neutres en carbone - sous réserve que le résultat soit au rendez-vous, et qu'il puisse être mesurable et vérifiable, afin de garantir leur crédibilité et leur caractère équitable. La France est totalement impliquée dans ces travaux. Le gouvernement français est confiant dans la capacité de l'OMI et sera très attentif aux résultats de l'année prochaine. »

□ □ THEME 8 - 2 : Les terres rares et la Chine : le mythe de « l'arme stratégique »

Source, journal ou site Internet : les Yeux du Monde

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Quentin Pares

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

En pleine guerre commerciale avec les États-Unis, la Chine a fait savoir qu'elle pourrait appliquer un embargo sur ses exportations de terres rares. Cette menace a suscité l'inquiétude des observateurs, conscients de l'importance de ces métaux pour la fabrication de biens technologiques. Ces métaux sont en effet devenus essentiels au développement des smartphones, des éoliennes ou encore des voitures électriques. Si Pékin décidait d'arrêter du jour au lendemain ses exportations, tout un pan de l'industrie des hautes technologies fermerait boutique. Avec plus de 80 % de la production mondiale, la Chine s'assure en théorie un levier stratégique formidable pour imposer ses vues géopolitiques à travers le monde. Pourtant, l'échec de l'embargo chinois contre le Japon en 2010 nous a montré la difficulté qu'a Pékin de transformer les terres rares en arme géopolitique, et ce pour de nombreuses raisons.

Les terres rares ne sont pas rares

Premièrement, la Chine doit faire face à un risque important de substitution des oxydes de terres rares. Loin d'être rares, ces métaux sont en effet plutôt abondants dans le monde, bien que chaque métal ait ses spécificités. Tout embargo ne ferait alors que provoquer une vague de délocalisations des activités extractives vers d'autres pays. En 2010, l'embargo sur le Japon avait ainsi poussé les firmes nippones à s'approvisionner en Australie (site de Mount Weld), au Vietnam (site de Lai Chau) et en Californie. L'entreprise américaine Molycorp y avait rouvert le site de Mountain Pass, faisant diminuer la part de marché des entreprises chinoises.

Un embargo au coût économique considérable

À cela s'ajoute le fait qu'étant intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales, les industries chinoises dépendent énormément des composants réexpédiés par des économies importatrices de terres rares comme le Japon. En d'autres termes, tout embargo de la part de Pékin risque de frapper de manière substantielle les entreprises chinoises. Il toucherait à la fois leurs partenaires étrangers immédiats au sein des chaînes de valeur et les consommateurs qui verraient leur pouvoir d'achat diminuer. C'est pourquoi, en 2010, les compagnies chinoises ont eu massivement recours à la contrebande afin de contourner l'embargo. On estime ainsi que près d'un tiers de la production chinoise de terres rares fut exportée de manière illégale. De plus, un embargo chinois entraînerait immédiatement des représailles de la part de ses partenaires commerciaux. Cela serait extrêmement coûteux pour une économie encore largement tirée par les exportations. Faut-il rappeler que Pékin avait mis fin à sa politique d'embargo en 2014, immédiatement après le jugement défavorable de cette politique rendu par l'OMC qui autorisait alors les mesures de rétorsion à l'encontre de la Chine ? En cas d'embargo, le coût économique serait donc tel qu'il réduirait à néant les avantages géopolitiques.

Une politique contre-intuitive

Enfin, utiliser les terres rares comme « arme diplomatique » irait à l'encontre de la politique chinoise actuelle. Conscients du coût environnemental des activités minières et désireux de se focaliser sur des activités à plus haute valeur ajoutée, les chinois ont en effet durci leur législation intérieure afin de réduire les activités extractives et ont à l'inverse encouragé leurs entreprises à investir dans des gisements à l'étranger. Cette politique consiste ainsi à délocaliser

les activités les plus polluantes en dehors du pays. Dans le même temps, Pékin conserve sur son territoire les segments les plus profitables et les moins substituables de l'industrie des terres rares comme le raffinage ou les activités liées à la transformation des métaux. C'est pourquoi l'empire du Milieu est devenu récemment le premier importateur mondial de ces métaux. Il en sera même importateur net dans quelques années. Dès lors, tout embargo, qui ne ferait qu'augmenter les prix internationaux, aura des effets économiques désastreux aussi bien pour l'économie mondiale que pour la Chine. Par conséquent, le pouvoir chinois ne peut utiliser « l'arme » des terres rares sans handicaper sa propre économie. Cela l'oblige à y réfléchir à deux fois avant de prendre une telle décision.

□ □ THEME 8 - 3 : Des scientifiques ont détecté dans notre galaxie un trou noir qu'ils ne savent pas expliquer

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 27 novembre 2019

Auteur : avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz

LB-1 a une masse 68 fois supérieure à celle du Soleil, une bizarrerie qui pourrait signifier qu'il n'a pas été créé par une supernova. Un trou noir dont la masse surprend était dissimulé au cœur de la Voie lactée. Cette découverte remet en question les théories existantes de l'évolution des étoiles, ont affirmé jeudi 27 novembre des scientifiques. Le LB-1, un trou noir stellaire situé à 15 000 années-lumière de la Terre, que la revue *Nature* décrit pour la première fois, a une masse 68 fois supérieure à celle du Soleil. Or, « *des trous noirs d'une telle masse ne devraient même pas exister dans notre galaxie, selon la plupart des théories actuelles d'évolution stellaire* », a déclaré Liu Jifeng, un professeur de l'Observatoire astronomique national chinois, à la tête de l'équipe de chercheurs qui a étudié LB-1. « *Nous pensions que les étoiles très massives, dont la composition chimique est typique de notre galaxie, devaient répandre la majeure partie de leur gaz dans de puissants vents stellaires lorsqu'elles approchent de la fin de leur vie* », et donc ne pas laisser derrière elles un trou noir aussi massif, a souligné Liu Jifeng. Alors que la Voie lactée, dont notre système solaire fait partie, contiendrait quelque 100 millions de trous noirs stellaires, le LB-1 a une masse deux fois plus importante que ce que les scientifiques pensaient possible. « *Maintenant, les théoriciens vont devoir relever le défi d'expliquer comment il s'est formé* », a précisé Liu Jifeng dans un communiqué.

« Un nouveau type de trou noir »

Pour le chercheur David Reitze, du California Institute of Technology, qui n'a pas été impliqué dans les travaux concernant LB-1, les astronomes « *commencent tout juste à comprendre l'abondance des trous noirs et les mécanismes de leur formation* ». « *En général, les trous noirs stellaires apparaissent après les explosions de supernovae, mais selon les théories en vigueur, ils ont une masse inférieure à 50 à 60 fois celle du Soleil* », a-t-il expliqué. La masse plus large de LB-1 indiquerait donc que le trou noir ne peut pas avoir été produit par une supernova. « *Cela signifie que nous avons affaire à un nouveau type de trou noir, créé par un autre mécanisme physique* », a insisté David Reitze. Le LB-1 a été découvert à l'aide du télescope chinois Lamost (télescope spectroscopique multi-objets à fibres optiques grand champ), par une équipe internationale comprenant des scientifiques chinois, américains et européens. Les scientifiques ont d'abord utilisé ce télescope pour rechercher des étoiles en orbite autour d'objets invisibles, un signe que l'étoile pourrait être en orbite autour d'un trou noir. D'autres images des plus grands télescopes optiques du monde – le télescope espagnol Gran Telescopio Canarias et le

télescope Keck I aux Etats-Unis – ont confirmé la taille du LB-1, que le National Astronomical Observatory of China a qualifié dans un communiqué de « *rien moins que fantastique* ».

9/ GEOPOLITIQUE DE LA CULTURE :

□ □ THEME 9 - 1 : Les FDI auraient aussi pu porter des noms de grandes batailles

Source, journal ou site Internet : Mer et Marine

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Vincent Groizeleau

Adressé par François Jouannet

Comme pour chaque nouvelle série de bâtiments de la Marine nationale, différentes propositions étaient sur la table pour baptiser les cinq futures frégates de défense et d'intervention (FDI), dont la tête de série a été mise en chantier le 24 octobre à Lorient. Le choix des noms s'inscrit dans un processus assez long et bien codifié. Un comité est formé à cet effet pour mener les réflexions et faire émerger des propositions. Présidé par le chef d'état-major de la marine, il rassemble notamment des officiers ainsi que des historiens du Service Historique de la Défense. Plusieurs options sortent des travaux du comité et sont ensuite soumises pour validation finale au ministre des Armées. Après les grands personnages historiques du temps de la royauté, avec notamment les frégates des types F67 et F70, puis les régions françaises avec les FREMM, il a cette fois été décidé de rendre hommage, comme cela avait été le cas pour deux des cinq frégates du type La Fayette (avec le Courbet et le Guépratte) à cinq amiraux de l'époque contemporaine : Pierre-Alexis Ronarc'h (1865-1940), Bernard Louzeau (1929 – 2019), Raoul Castex (1878 – 1968), Henri Nomy (1899 – 1971) et Georges Cabanier (1906 – 1976). C'était le vœu de CEMM, l'amiral Prazuck, qui a souhaité inscrire ces bâtiments dans l'histoire plus récente du XX^{ème} siècle, sachant que la marine continuera de faire vivre la mémoire de ses grands guerriers d'antan via ses quatre prochains sous-marins nucléaires d'attaque, baptisés Suffren, Duguay-Trouin, Tourville et De Grasse. Les deux derniers Barracuda, pour lesquels il avait été choisi en 2007 deux autres noms de grands amiraux, Dupetit-Thouars et Duquesne, prendront néanmoins une autre voie puisqu'il a été décidé en 2015 de les rebaptiser Casabianca et Rubis, noms déjà portés par deux des actuels SNA de la marine que les Barracuda vont remplacer. Casabianca fut pour mémoire l'un des sous-marins dont l'équipage (sous les ordres du capitaine de frégate Jean L'Herminier) refusa l'ordre de sabordage de la flotte à Toulon en novembre 1942, s'échappa et reprit le combat aux côtés des Alliés, participant notamment à la libération de la Corse. Quant au Rubis, après avoir participé à la campagne de Norvège en mai 1940, il se trouve en Ecosse au moment de l'armistice. Son commandant, le lieutenant de vaisseau Georges Cabanier (dont la cinquième FDI prendra le nom) et la majeure partie de l'équipage décident de répondre à l'appel du général de Gaulle. Le bâtiment intègre immédiatement les Forces Navales Françaises Libres et est fait compagnon de l'ordre de la Libération dès octobre 1941. Alors que les derniers témoins de cette époque s'éteignent, la tendance devrait d'ailleurs se poursuivre et il n'est pas à exclure par exemple que les prochains patrouilleurs ou les nouveaux bâtiments ravitailleurs de forces prennent les noms de compagnons de la Libération et de célèbres résistants, ce qui a déjà été le cas avec la série des avisos du type A69. Pour ce qui est des FDI, la marine souhaitant différencier ses deux nouvelles classes de frégates, la poursuite de la série des régions (sachant que 17 FREMM étaient initialement prévues), qui avait l'avantage de rapprocher symboliquement l'institution des territoires, a été écartée. A l'image des anciens croiseurs de

bataille Dunkerque et Strasbourg, la subtilité consistant à choisir des noms de grandes villes françaises (Paris, Toulouse, Lyon, Nantes, Orléans...) situées dans d'autres régions que celles dont les noms sont portés par les FREMM (Aquitaine, Provence, Languedoc, Auvergne, Bretagne, Normandie, Alsace et Lorraine) n'a pas non plus vu le jour. Au final, deux propositions principales se sont retrouvées en « finale », avec en face des amiraux contemporains une série de grandes batailles navales s'étant soldées par des victoires françaises. Le dernier précédent en date est celui des sous-marins Agosta (1977-1997), Béveziers (1977-1998), La Praya (1978-2000) et Ouessant (1978-2001). La Praya faisait notamment partie de la liste des batailles proposées au sein du comité pour donner leurs noms aux FDI. Elle fait référence au combat de Porto Praya, qui s'est déroulé le 16 avril 1781 au Cap Vert. Une escadre anglaise est alors en route vers l'Afrique du sud pour prendre ce territoire aux Hollandais et poursuivre en océan Indien afin d'y attaquer les possessions françaises. Mais elle surprise lors d'une escale de ravitaillement au Cap Vert par une force française conduite par Suffren, qui remporte la confrontation et prend les Anglais de vitesse en arrivant le premier au cap de Bonne Espérance, où les défenses sont renforcées, puis en poursuivant vers l'océan Indien. Cette bataille s'est déroulée pendant la guerre d'indépendance aux Etats-Unis, qui voit la France soutenir les insurgés contre le Royaume-Uni et les Pays-Bas (alors Provinces Unies) continuer de commercer avec eux, les Britanniques s'en prenant dès lors aux Hollandais. La guerre d'indépendance américaine fut marquée par une bataille navale décisive, celle de la baie de la Chesapeake, qui voit le 5 septembre 1781 la flotte française, commandée par l'amiral De Grasse, battre l'escadre britannique de Thomas Graves. Une victoire cruciale pour le dénouement de la guerre puisque la Royal Navy est alors empêchée de ravitailler et secourir l'armée britannique de Cornwallis, retranchée à Yorktown. Ce dernier devra ainsi se rendre au général Washington, les insurgés américains étant pour mémoire aidés à terre par les corps expéditionnaires de La Fayette et Rochambeau. Chesapeake fut justement l'un des noms de batailles proposés pour baptiser les FDI, ce qui aurait été une première. Mais, finalement, c'est donc l'autre option qui a été retenue et les futures fréquences de la Marine nationale seront baptisées Amiral Ronarc'h, Amiral Louzeau, Amiral Castex, Amiral Nomy et Amiral Cabanier. Longs de 121.6 mètres pour un déplacement de plus de 4400 tonnes en charge, ces bâtiments rejoindront la flotte entre 2023 et 2029.

La première portera donc le nom de Pierre-Alexis Ronarc'h, né à Quimper en février 1865 et mort à Paris en avril 1940, ancien chef d'état-major de la Marine nationale (1919-1920) à ne pas confondre avec son neveu, Pierre-Jean Ronarc'h, qui réussit l'exploit de faire s'évader le cuirassé Jean-Bart de Saint-Nazaire en juin 1940 lors de l'invasion allemande. A peine âgé de 16 ans lorsqu'il entre à l'Ecole navale, Pierre-Alexis Ronarc'h marqua l'histoire en tant que commandant de la brigade des fusiliers-marins de Lorient, dont il prend la tête au moment de sa création, en juin 1914. La première guerre mondiale éclate en août et, dès octobre, la nouvelle unité, composée principalement de jeunes inscrits maritimes bretons - certains n'ont pas encore 17 ans - s'illustre à la bataille de Dixmude, en Belgique. Aux côtés d'unités de l'armée de terre et des forces belges et britanniques, la brigade, commandée par l'amiral Ronarc'h, se retrouve en première ligne face à l'offensive allemande dans les Flandres. Son action héroïque pour tenir la ville de Dixmude et les rives de l'Yser est décisive pour stopper l'avancée ennemie. Mais les combats, qui se déroulent du 16 octobre au 10 novembre 1914, sont sanglants et les pertes considérables. Sur les 6500 jeunes fusiliers-marins que compte la brigade, plus de 3000 ont été tués, blessés ou portés disparus. La Marine nationale avait déjà rendu hommage à leur sacrifice en décidant fin 2009 de nommer Dixmude son troisième porte-hélicoptères amphibie (PHA, ex-BPC), mis en service en 2012. Avant cela, il avait déjà été prévu de baptiser une frégate du nom de Ronarc'h. Il devait s'agir de la sixième unité du type La Fayette, dont la construction fut finalement abandonnée en 1996 pour cause de restrictions budgétaires. La classe FLF devait pour mémoire, après les La Fayette et Surcouf, compter au départ quatre unités portant le nom

d'amiraux de l'époque contemporaine : Courbet, Guépratte, Jauréguiberry et Ronarc'h mais la dernière frégate fut donc abandonnée et la cinquième finalement renommée Aconit. Cet automne, l'attribution du nom d'Amiral Ronarc'h à la tête de série du programme FDI fut incertaine suite au décès début septembre de l'amiral Bernard Louzeau (1929 – 2019), premier commandant du sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Redoutable, considéré comme le « père » de la Force océanique stratégique et CEMM de 1987 à 1990. Dès le début des réflexions sur les noms des futures frégates, il figurait bien dans la liste. Mais sa disparition aurait pu entraîner l'attribution d'Amiral Louzeau à la tête de série. Après réflexion, Ronarc'h a conservé sa place mais une FDI sera bien nommée Amiral Louzeau. Ce sera la seconde, dont la livraison est prévue en 2025. La troisième FDI portera le nom d'Amiral Castex en hommage à Raoul Castex (1878 – 1968) connu pour ses brillantes études historiques et stratégiques, ancien commandant du Service Historique de la Marine et de l'École navale, préfet maritime et premier directeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHED) créé en 1936 sur la base du Collège des hautes études de la Défense nationale. Amiral Nomy sera le nom porté par la quatrième FDI, en mémoire d'Henri Nomy (1899 – 1971), pilote de chasse dans l'aéronautique navale au début des années 20. Ouvrant au sein de la résistance dans la France occupée en 1942-43, il participe au débarquement de Provence en 1944 et s'attèle à reconstituer l'aéronautique navale puis la flotte après-guerre, à la manœuvre notamment pour doter la France de porte-avions. Il occupera les fonctions de CEMM de 1951 à 1960. Son successeur rue Royale donnera son nom à la dernière des cinq FDI, future Amiral Cabanier. Nommé commandant du sous-marin Rubis en 1938, il opère depuis le Royaume-Uni au moment de l'invasion allemande. Refusant la défaite, il rejoint immédiatement avec son équipage la France Libre du général de Gaulle. Georges Cabanier (1906 – 1976) passe la guerre au sein des FNFL, d'abord sur son sous-marin puis comme surfacier. La paix revenue, ce compagnon de la Libération commande notamment l'École navale et achève sa carrière en succédant à l'amiral Nomy comme chef d'état-major de la Marine nationale, poste qu'il occupe de 1960 à 1968.

□ □ THEME 9 - 2 : Sur les campus américains, des journalistes s'inclinent devant la pression militante

Source, journal ou site Internet : Slate

Date : 27 novembre 2019

Auteur : Claire Levenson

Adressé par Elie Billaudaz

Aux États-Unis, des journaux étudiants se censurent face aux exigences des activistes, pour des raisons qui frôlent l'absurde. Dans les universités américaines les plus prestigieuses, des activistes tentent d'imposer l'idée selon laquelle la pratique du journalisme, y compris la notion d'objectivité, peut constituer une menace pour la sécurité physique et émotionnelle des étudiant(e)s. À plusieurs reprises ces dernières années, des militant(e)s ont essayé de censurer des médias étudiants et demandé l'avènement d'un journalisme qui ferait preuve de plus d'« empathie », une empathie qui ne serait dirigée qu'envers les personnes du « bon » bord politique. Le dernier épisode date du 10 novembre, lorsque la rédaction du Daily Northwestern, le journal de l'université de Northwestern, a dû s'excuser pour deux pratiques journalistiques a priori normales : publier des photos d'étudiants qui manifestent sur le campus et contacter des élèves via texto pour les interviewer. « Le 5 novembre, l'ancien ministre de la Justice [de Trump] Jeff Sessions a fait un discours sur le campus lors d'un événement organisé par les Républicains de Northwestern University, pouvait-on lire dans la déclaration d'excuses. Le Daily a envoyé un reporter pour couvrir son discours et un autre, accompagné d'un photographe, pour couvrir les manifestations. Nous reconnaissons que nous avons contribué à

la douleur ressentie par les élèves et nous voulions nous excuser et réfléchir aux erreurs que nous avons faites ce soir-là [...]. Notre couverture photo a blessé de nombreux étudiants. Certains manifestants ont trouvé que les photos postées sur Twitter étaient re-traumatisantes et envahissantes. Ces photos ont depuis été effacées.» Le texte évoque à plusieurs reprises le besoin de «sécurité» des étudiants ainsi que les «blessures» et le «traumatisme» symboliques qu'ils et elles disent avoir subis lorsque leurs photos ont été publiées. Certains ont dit que les images pourraient être utilisées par l'université pour sanctionner les élèves, mais les manifestations sont autorisées à la fac. Seule la violence et le vandalisme sont punis et jusqu'ici personne n'a été sanctionné. Une des étudiantes dont la photo avait été publiée a accusé le photjournaliste de voyeurisme et de sensationnalisme. Elle avait été photographiée alors qu'elle était à terre après avoir lutté contre la police de la fac, qui repoussait les manifestants afin que l'ancien ministre de Trump puisse faire son discours. Dans une table ronde sur la radio publique NPR avec des jeunes journalistes, la reporter Michelle Martin a essayé de comprendre la logique de cette colère étudiante: «*Si quelqu'un a décidé de participer à un événement public, est-ce que cette personne peut vraiment s'attendre à ce que sa participation ne soit pas rendue publique?*», a-t-elle demandé. Ce à quoi le journaliste qui a accepté de retirer les photos a répondu: «*C'est quelque chose que je suis encore en train d'essayer de comprendre.*»

Les personnes marginalisées ont forcément raison

L'autre accusation des activistes à l'encontre du journal est encore plus étrange. Pour eux, le fait que les journalistes du Daily aient utilisé l'annuaire de la fac pour les contacter et leur demander d'être interviewés constitue une «*invasion de [leur] vie privée*». Depuis, l'équipe éditoriale a promis de repenser la façon dont les sources seraient contactées. «*Nous savons que nous avons blessé les étudiants ce soir-là, particulièrement ceux qui font partie de groupes marginalisés*», poursuit le texte d'excuses. Le terme de «groupe marginalisé» est plusieurs fois mentionné pour justifier la décision de l'équipe éditoriale d'avoir censuré les photos. Sur Twitter, le rédacteur en chef du Daily, Troy Closson, explique qu'en tant qu'un des premiers Afro-Américains à ce poste, il a une lourde responsabilité. Alors que la question raciale ne semblait a priori pas faire partie du débat, elle est vite devenue centrale, avec l'idée que si des personnes dites marginalisées se plaignent de la couverture médiatique d'un journal, elles ont forcément raison. «*Trouver un équilibre entre notre couverture médiatique, le rôle du journal sur le campus et mon identité raciale –sachant qu'historiquement notre journal n'a pas toujours bien traité les étudiants de couleur, particulièrement les Noirs, a été incroyablement compliqué à gérer*», a expliqué Closson. Sur les réseaux sociaux, de nombreux journalistes ont vivement critiqué les excuses du journal, expliquant que les journalistes ne pouvaient pas être au service de leurs sources, même si elles sont du même bord politique. D'autres ont tenté de défendre l'équipe éditoriale, comme le journaliste Wesley Lowery du Washington Post, qui admet que censurer les photos était une erreur mais critique les réactions de la profession sur Twitter: «*Un journaliste étudiant prend une mauvaise décision à partir du désir sincère de ne pas heurter un groupe marginalisé sur le campus et il se retrouve décrié en public par les journalistes (blancs) les plus puissants de l'industrie des médias.*» Ce commentaire élude un aspect important de l'incident: si toute cette polémique a eu lieu, c'est parce que les activistes du campus ont fait pression sur la rédaction du journal pour qu'elle se censure. Dans le Washington Post, un des journalistes du Daily Northwestern a évoqué le «*torrent de colère*» qui a forcé la direction du journal «*à expier ses fautes*». Le directeur de l'école de journalisme de Northwestern a aussi souligné l'intensité des critiques dont les journalistes ont fait l'objet: «*Je suis profondément perturbé par le féroce harcèlement qu'ont enduré les étudiants journalistes pour le simple "péché" d'avoir fait du journalisme. [...] Je comprends que la rédaction ait ressenti le besoin de publier un mea culpa. Ils y ont été forcés par les invectives incessantes et la mise au pilori*

subies depuis la publication des articles sur Sessions.» Il s'agit d'un retournement désormais fréquent sur les réseaux sociaux: une minorité d'activistes accuse une entité (dans ce cas, un journal) de les avoir traumatisés, mais ces accusations et cette colère sont telles que les personnes supposées agresseuses se retrouvent harcelées en ligne. Et au lieu de dénoncer ce harcèlement, beaucoup préfèrent céder et dire qu'elles ont eu tort.

Le risque de passer pour une personne réactionnaire et cruelle

À l'université Harvard, dans un autre cas récent de conflit entre activistes et journalistes du campus, l'équipe éditoriale du journal, le Crimson, refuse pour l'instant de céder aux demandes des militants. La raison de la colère, qui s'est manifestée par un appel au boycott, une pétition et des manifestations, tient à une courte phrase dans un article publié le 13 septembre dernier: *«L'ICE n'a pas immédiatement répondu à notre demande de commentaire jeudi soir.»* Pour un article, les journalistes du Crimson avaient contacté l'ICE, la police migratoire américaine, afin d'obtenir un commentaire sur des manifestations à Harvard appelant à l'élimination de cette agence qui effectue de nombreuses arrestations de sans-papiers. Cette demande de commentaire est une pratique journalistique courante, mais la phrase a déclenché la fureur des militants de la fac qui ont dit que cet appel téléphonique mettait en danger les sans-papiers de Harvard. Leur logique est assez floue dans la mesure où une demande de commentaire sur une manifestation organisée par des associations de Harvard ne revient pas à donner une liste de noms. Et un coup de fil à l'ICE ne revient pas à cautionner les actions de l'agence. Les reporters qui ont révélé les pires excès des politiques migratoires de Donald Trump appellent régulièrement l'ICE ou d'autres agences pour obtenir des informations ou des commentaires. Malgré tout, sur le site de l'organisation de défense des sans-papiers de Harvard, on peut actuellement lire la phrase suivante: *«Signez cette pétition pour demander que le Harvard Crimson cesse d'appeler l'ICE à propos des étudiants sans-papiers.»* Dans ce texte, les activistes demandent au journal de s'excuser *«pour le tort causé aux communautés sans-papiers»* et de cesser d'appeler l'ICE pour leurs articles. La pétition accuse la rédaction de *«manque de sensibilité culturelle»* et va jusqu'à déclarer que *«dans ce climat politique, une demande de commentaire revient quasiment à envoyer des informations [à l'ICE]»* L'équipe éditoriale du Crimson a refusé de céder et a publié une lettre ouverte expliquant que leurs journalistes suivaient des règles de base suivant lesquelles une personne ou entité mentionnée dans un article est contactée pour qu'elle puisse commenter ce qui est dit à son sujet. La rédactrice en chef a aussi précisé que les reporters n'avaient partagé aucun nom de manifestant(e) et que des experts en éthique du journalisme avaient confirmé que l'appel à l'ICE n'avait mis personne en danger. Malgré tout, plusieurs associations étudiantes refusent désormais d'accorder des interviews au Crimson, et étant donné que ces associations défendent des causes justes –le sort de jeunes sans-papiers– les journalistes qui refusent de s'excuser courent le risque d'être vus comme des réactionnaires. Lors d'une manifestation récente aux bureaux du Crimson, on pouvait voir une pancarte avec le message: *«Vie des sans-papiers > objectivité journalistique»*, une façon d'accuser les reporters d'être prêts à sacrifier la vie de sans-papiers pour publier leurs articles. De son côté, la rédactrice en chef maintient sa ligne éditoriale et écrit qu'un *«monde dans lequel les médias refusent catégoriquement de contacter certaines sources –un monde où les médias laissent des groupes extérieurs dicter la façon dont un événement est couvert– est un monde moins bien informé, moins factuel et moins démocratique»*.

10/ GEOPOLITIQUE DE L'INFORMATION :

□ □THEME 10 - 1 : Palantir : la DGSi persiste et (re) signe

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Louis Adam

Adressé par Elie Billaudaz

La DGSJ signe une nouvelle fois avec Palantir : le service de renseignement français avait annoncé en 2015 un premier contrat de trois ans avec la société américaine Palantir, une société spécialisée dans l'analyse de donnée à grande échelle, souvent pour le compte de services de renseignement. Les outils de Palantir devaient être utilisés pour la lutte contre le terrorisme. Selon Reuters, les renseignements français auraient rempli pour trois ans avec la société américaine. La DGSJ, Direction Generale de la Sécurité Interieure, avait annoncé avoir signé un contrat avec la société en 2016, à la suite des attentats de novembre 2015. L'annonce avait été accueillie avec une certaine froideur : dans le domaine du renseignement, on peut en effet s'inquiéter de voir la DGSJ s'équiper auprès d'un fournisseur américain, notamment connu pour sa proximité avec les services de renseignement américains. La DGSJ explique de son côté que seule Palantir propose une technologie de traitement de données adaptée à ses besoins et que la société américaine remporte le contrat en l'absence d'alternative française ou européenne sur ces outils. Selon les propos de Nicolas Lerner, le recours à Palantir n'est « qu'une solution transitoire » en attendant que la concurrence développe ses technologies. La DGSJ assure que des mesures de cloisonnement des données sont prises afin de s'assurer que les outils de traitement fournis par Palantir ne causent aucune faille de sécurité au sein du système. En France, Palantir dispose de sa propre filiale implantée en 2016. Celle-ci est dirigée par Fabrice Brégier, l'ancien PDG d'Airbus.

□ □ THEME 10 - 2 : Ransomwares : petites entreprises, petits arrangements et gros dégâts

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Louis Adam

Adressé par Elie Billaudaz

Quoiqu'il arrive, ne payez pas la rançon : le conseil a été martelé depuis les débuts des premières grandes épidémies de 2016. Cette recommandation part d'un bon sentiment : payer les cybercriminels, c'est bien évidemment financer leur activité et rien ne garantit qu'en échange du paiement, vous obtiendrez effectivement un accès à vos données. En contrepartie, les attaquants qui sont parvenus à pénétrer le système d'une entreprise et à prendre en otage les données ont tout intérêt à ce que la victime paye. C'est ce qui est arrivé en début d'année 2017 à une petite entreprise de location d'équipement de sonorisation basée en Auvergne Rhône-Alpes. Le directeur préfère rester anonyme, mais confie à ZDNet.fr avoir été victime d'un ransomware connu sous le nom de maykolin1234. Ce ransomware actif dans le début de l'année 2017 n'a pas fait les gros titres de la presse et est parvenu à rester sous le radar. Il a en revanche fait des victimes : « On a commencé à se douter d'un problème en constatant des problèmes d'accès à notre serveur et à nos fichiers. Le processus était progressif, mais au bout de quelques jours je me suis rendu compte que l'ensemble des fichiers présents sur le serveur était chiffré, l'extension avait été changée et une note de rançon nous indiquait la marche à suivre. »

Quatre jours de négociations

Pour la petite entreprise, qui compte moins de 10 employés, le coup est rude : « On est restés 10 jours sans pouvoir accéder à nos fichiers. Pour nous c'est énorme : on ne peut plus faire ni devis ni factures ni accéder à nos documents de travail, donc ça a été un peu la panique. On a fait patienter nos clients, ça a été compliqué, mais ils ont été compréhensifs. » C'est aussi à cette occasion que le dirigeant découvre que son prestataire informatique chargé des sauvegardes n'est pas exactement aussi efficace que souhaité et que la dernière sauvegarde complète date de 2015. Pour résoudre la crise, le dirigeant se résigne et contacte donc les pirates via l'adresse indiquée dans la note de rançon. S'ensuivent quatre jours de négociations, pas toujours évidentes au vu du contexte : « Les premiers contacts ont été houleux. J'ai essayé de comprendre leur démarche, puis je leur ai expliqué qu'on était une petite boîte et qu'on faisait travailler des gens. Puis la négociation a commencé : je lui ai expliqué qu'on n'avait pas les moyens de payer la rançon, il m'a proposé d'avancer un prix. Il a refusé ma première offre, j'ai fait mine de partir et puis il m'a recontacté et on est parvenus à s'entendre. » Une fois le prix arrêté et la somme payée, les pirates envoient un exécutable à l'entreprise, un outil de déchiffrement qui permet de récupérer l'accès aux fichiers. « Ça a été long pour en arriver là, au total on a dû échanger un peu plus de trente mails avec eux », explique le dirigeant. Avec l'avenir de l'entreprise sur le fil, difficile de négocier sereinement, surtout en l'absence de soutien vers qui se tourner. « Le seul accompagnement que l'on a trouvé, c'est une connaissance à l'aise avec l'informatique qui nous a aidés pour trouver des solutions, comprendre le problème avec nos sauvegardes, etc. On a préféré éviter de perdre trop de temps et aller au plus vite. Et puis dans ce cas de figure, la première chose que le prestataire nous propose, c'est un devis. Donc c'est un peu décourageant, on préférerait d'abord régler le problème. » Le décrypteur envoyé par les attaquants fonctionne à peu près, mais le processus est long et demande parfois de s'y reprendre à deux fois pour récupérer des fichiers déchiffrés. D'un point de vue sécurité, le risque est grand : non seulement rien ne garantit que les données seront bien récupérées, mais rien ne garantit non plus que le décrypteur transmis par les attaquants ne met pas en place une porte dérobée sur le système afin que les attaquants puissent revenir par la suite sous une nouvelle identité.

La tentation de payer

Les petites entreprises sont des cibles de choix pour les cybercriminels qui utilisent des ransomware : certes, la rançon sera forcément moindre qu'en visant un grand compte mais les petites entreprises, souvent mal équipées et mal formées pour faire face à la menace, ont aussi beaucoup à perdre. Dans ce contexte, la tentation de payer est grande et les cybercriminels l'ont bien compris. En France, la question de la protection des petites et moyennes entreprises a été notamment confiée au GIP Acyma, qui anime le portail cybermalveillance.gouv.fr. L'idée est de proposer un portail visant à orienter et conseiller les petites entreprises affectées par ce type d'attaques, en les redirigeant notamment vers des prestataires qualifiés en région capable d'accompagner les victimes. Bien évidemment, se tourner vers un spécialiste informatique n'est pas gratuit et cela peut décourager les victimes. Dans les deux cas, il faudra donc payer, une somme qui s'ajoutera au temps perdu pour résoudre la crise. Si la tentation de payer la rançon est grande, elle est parfois également encouragée par des acteurs que l'on n'attendait pas : en mai, une enquête du site ProPublica a ainsi révélé que plusieurs sociétés d'assurances américaines arrangeaient parfois les paiements entre victimes et cybercriminels. Pour l'assureur, c'est en effet une opération rentable : en permettant à la victime de récupérer facilement les accès aux fichiers, elles simplifient le processus de remise en route des systèmes et limitent donc le montant des dédommagements que l'assureur devra verser au final. La pratique resterait l'apanage de quelques acteurs américains et n'a rien de généralisé, mais elle montre la façon dont le ransomware est parvenu, au fil des années, à se construire un modèle

économique solide et à persister malgré les efforts de sensibilisation. Et sur le long terme, la banalisation du phénomène ne profite malheureusement qu'aux attaquants.

□ □ THEME 10 - 3 : Comment Tim Berners-Lee, le créateur du Web, veut sauver celui-ci

Source, journal ou site Internet : ZDnet. com

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Steve Ranger

Adressé par Elie Billaudaz

L'inventeur du Web, Tim Berners-Lee, a publié son plan pour sauver le Web, avertissant qu'une "dystopie numérique" est à venir si les grandes entreprises technologiques et les gouvernements ne changent pas leurs habitudes. Berners-Lee a dévoilé la première partie du Contrat pour le Web - neuf principes à destination des gouvernements, des entreprises technologiques et des particuliers. Le contrat stipule, par exemple, que les gouvernements doivent veiller à ce que tout le monde puisse se connecter à Internet et à ce que tout le monde y ait accès en permanence, tandis que les entreprises de technologie sont invitées à rendre Internet abordable et accessible à tous, et à respecter la vie privée et les données personnelles des consommateurs.

Une fakenews atteint 1 500 personnes six fois plus vite qu'une histoire vraie

Au cours de l'année écoulée, cinq groupes - y compris des entreprises de technologie, le gouvernement et d'autres groupes et particuliers intéressés - ont travaillé à la rédaction de 76 articles contenant les détails qui sous-tendent chacun des neuf principes. La prochaine étape consiste à encourager les entreprises de technologie, les gouvernements et les autres organisations à accepter de suivre ces règles. M. Berners-Lee soutient que si son invention s'est avérée être l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour améliorer des vies, elle est aussi devenue une source de nouvelles menaces, notamment l'ingérence électorale, le harcèlement en ligne, les atteintes à la vie privée et la diffusion de la désinformation. La Web Foundation souligne qu'aux États-Unis, un jeune de 12 à 17 ans sur trois a été victime d'intimidation en ligne, qu'une fakenews atteint 1 500 personnes six fois plus vite, en moyenne, qu'une histoire vraie, et que les escroqueries en ligne coûtent aux utilisateurs dans 20 pays environ 172 milliards \$ en 2017. La fracture numérique est un autre problème : alors que 83 % des européens sont aujourd'hui en ligne, seuls 28 % des Africains le sont - et 46 % du monde ne l'est toujours pas.

Une "vision du Web que nous voulons"

"Le pouvoir du Web pour transformer la vie des gens, enrichir la société et réduire les inégalités est l'une des opportunités déterminantes de notre époque. Mais si nous n'agissons pas maintenant - et si nous n'agissons pas ensemble - pour éviter que ceux qui veulent exploiter, diviser et saper le Web n'en fassent un mauvais usage, nous risquons de gaspiller ce potentiel" explique Tim Berners-Lee. Le Contrat pour le Web est une première en ce sens que c'est la première fois que tous ces groupes se sont réunis pour créer une "vision du Web que nous voulons", a déclaré Emily Sharpe, directrice des politiques de The Web Foundation à ZDNet.

Prochaine étape : l'application de la loi

La prochaine étape consiste à commencer à appliquer certains de ces principes. Tim Berners-Lee s'attend à ce que les entreprises et les gouvernements qui approuvent le contrat en respectent

les principes et montrent les progrès réalisés à cet égard, qu'ils les publient et qu'ils en rendent compte. Par exemple, le projet demande aux entreprises de technologie de proposer un panneau de contrôle central qui permettra aux consommateurs de voir quelles données les concernent. "Dans un an, nous voulons voir qu'un plus grand nombre d'entreprises auront mis en place ces panneaux de contrôle" a dit Mme Sharpe. Le projet est soutenu par Google, Facebook, Reddit et DuckDuckGo, ainsi que par des groupes comme l'Electronic Frontier Foundation, Public Knowledge et Ranking Digital Rights. Les gouvernements de l'Allemagne, de la France et du Ghana ont également signé le document.

"Nous ne nous faisons aucune illusion que cela se produira du jour au lendemain"

Mais il reste encore beaucoup à faire. Et certaines de ces entreprises qui se sont inscrites sont celles qui sont le plus régulièrement blâmées pour le mauvais état du web. "Le fait qu'elles se soient inscrites et qu'elles aient mis leur nom en regard de cela est significatif. Dans un an, le monde pourra se demander si vous avez réellement fait ce que vous aviez dit que vous feriez" a dit Sharpe. "Nous ne nous faisons aucune illusion que cela se produira du jour au lendemain, mais nous nous attendons à voir des progrès significatifs d'ici un an ou deux et nous continuerons à faire pression pour les années à venir. C'est une chose à laquelle nous nous engagerons pour les années à venir" a ajouté Mme Sharpe. Reste que la tendance actuelle n'est pas en faveur du Contrat pour le Web. De nombreuses entreprises de technologie tirent leurs revenus de l'exploitation de nos vies numériques pour en vendre les données, tandis que des gouvernements utilisent la désinformation sur le Web pour limiter les débats. C'est une situation que beaucoup pensent être de pire en pire. Mais ce n'est pas une raison pour abandonner, affirme Sharpe. "Nous sommes à un point de basculement, nous sommes à un moment critique. Il n'est pas trop tard. Il ne doit pas être trop tard - nous devons faire quelque chose à ce sujet" dit-elle.

[□ □ THEME 10 - 4 : « C'est qui le patron ? » les arnaques au président font toujours recette](#)

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 26 novembre 2019

Auteur : Louis Adam

Adressé par Elie Billaudaz

Vieille comme le monde, mais toujours efficace, l'arnaque au président a de beaux jours devant elle. Ces arnaques restent aujourd'hui un fleau pour les entreprises françaises : le ministère de l'Intérieur indique ainsi avoir répertorié un peu plus de 2300 plaintes entre 2010 et 2016. Et le ministère l'avoue lui-même : ce chiffre n'est pas représentatif, car de nombreuses entreprises ne portent pas plainte. La fraude au président regroupe toute une gamme d'arnaques au cours desquelles les attaquants tentent par un moyen ou par un autre de se faire passer pour un dirigeant de l'entreprise, auprès d'un collaborateur ou d'un prestataire, afin d'obtenir un virement bancaire. Celles-ci sont désignées sous le nom de FOVI (Faux Ordres de Virement International) ou BEC (Business Email Compromise) selon la méthode employée. « Les attaquants peuvent avoir recours à divers moyens pour parvenir à obtenir le virement. Le coup de téléphone, c'est sûrement la technique la plus connue et la plus ancienne. Mais les attaquants améliorent la technique en ajoutant un mail contrefait en plus du coup de fil » explique Pascal le Digol, Country Manager chez WatchGuard. « Le but, c'est toujours de mettre la pression ou d'obtenir la confiance de l'interlocuteur ». L'attaque passe généralement par une longue phase de reconnaissance de la part des attaquants, qui étudient l'organisation de l'entreprise afin d'identifier les cibles les plus appropriées.

Les petites entreprises ne sont pas épargnées

En 2014, la startup Legalstart a été victime d'une attaque de ce type. Comme l'explique Pierre Aidan, directeur et fondateur de Legalstart, tout a commencé avec une boîte mail piratée : « L'un de nos associés a été piraté et les pirates ont utilisé cela pour contacter notre banque de l'époque, la BRED. L'attaquant a envoyé plusieurs mails et a obtenu un virement de 40 000 euros vers un compte basé au Royaume-Uni » L'attaquant a installé un filtre qui ne permet pas à la victime de se rendre compte que sa boîte mail est utilisée par les attaquants. Ce n'est que le lendemain, lorsque les attaquants tentent d'obtenir un second virement, que la banque procède à une vérification téléphonique. Les fondateurs de Legalstart se rendent alors compte de l'arnaque et prennent immédiatement les mesures qui s'imposent : bloquer la boîte mail, déposer plainte et contacter les établissements bancaires pour signaler la situation. « À l'époque du piratage, on est encore une société toute jeune qui vient de se lancer. Alors un virement de 40 000 euros qui part dans la nature, ça n'est pas rien » explique Pierre Aidan. Une fois la crise passée néanmoins, un problème bien plus épineux les attend : la banque refuse de rembourser le virement, estimant que la faute est du côté de la société. Legalstart n'est pas vraiment d'accord : « On parle d'un virement de 40 000 euros, demandé par mail dans un français approximatif, sans la moindre vérification téléphonique vers un compte à l'étranger complètement inconnu. Tous les voyants devaient être au rouge ! » Impossible de trouver un constat à l'amiable, l'affaire se tourne vers les tribunaux et prendra cinq années pour être finalement réglée. « On a fini par gagner en appel, après un échec en première instance. Ils sont allés jusqu'à la Cour de cassation, mais celle-ci nous a finalement donné raison et ils ont été contraints de nous rembourser le virement. »

Pas de solution miracle

Si Legalstart est parvenue à se faire rembourser la somme, la société n'est jamais parvenue à savoir où était parti l'argent ; « Nous avons déposé plainte et nous avons demandé à notre banque de nous donner l'identité du détenteur du compte ayant reçu l'argent. Mais au final, personne n'a jamais été interpellé et l'auteur du vol reste inconnu. » Pour les entreprises victimes de ce type d'arnaques, l'addition peut donc se révéler salée. Et ces attaques ne sont pas réservées aux multinationales à organigramme labyrinthique : « Cela touche tous les types d'entreprises, dès lors qu'il y a un potentiel de virement » explique Pascal le Digol. Ainsi, Legalstart ne comptait que 5 collaborateurs lorsque l'attaque a eu lieu. « Au contraire : autant les grosses entreprises ont parfois des processus de paiement sécurisés qui peuvent venir poser problème aux attaquants, mais les petites entreprises sont des proies faciles » poursuit le responsable de WatchGuard. Pour répondre à ces menaces, il ne suffira pas d'installer un firewall : il s'agit ici essentiellement de social engineering, parfois agrémenté de vol d'identifiants basiques comme ce fut le cas pour Legalstart. « Il n'y a pas vraiment une solution miracle. Il faut bien sûr sensibiliser les collaborateurs à ce type d'attaques, mais aussi mettre en place des procédures de paiement sécurisées à plusieurs facteurs. C'est une piste de réponse, mais il faut bien comprendre qu'il n'y a pas de risque zéro avec ce type d'attaques » explique Pascal Le Digol. Chez Legalstart, Pierre Aidan confie que la société a pris des mesures pour se protéger : la mise en place de solutions multifacteurs sur les boîtes mail, ainsi qu'une réorganisation financière, afin de limiter les possibilités de virement sur le compte courant de la société. « Et puis on a changé de banque » précise le dirigeant, mais après cinq années de contentieux judiciaire, on les comprend.

□ □ THEME 10 - 5 : Ransomware : l'ANSSI alerte sur CLOP

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 25 novembre 2019

Auteur : Louis Adam

Adressé par Elie Billaudaz

Les ransomwares se suivent et se ressemblent un peu : l'Anssi a ainsi publié un rapport sur les menaces portant sur le ransomware CLOP, utilisé selon l'agence dans « plusieurs attaques en France. » Dans l'actualité récente, on a ainsi pu voir que le CHU de Rouen avait été visé par une cyberattaque présentant plusieurs caractéristiques d'une attaque utilisant cette souche de ransomware. « Ces attaques semblent être le résultat d'une vaste campagne d'hameçonnage ayant eu lieu autour du 16 octobre 2019 et liée au groupe cybercriminel TA505 », explique l'agence en introduction de son rapport. La campagne d'hameçonnage initiale n'est « pas ciblée » selon l'agence, mais les attaquants ont recours à cette méthode pour prendre pied dans le système. Cette première opération de phishing permet aux attaquants de prendre le contrôle de plusieurs machines du réseau, mais ils préfèrent rester discrets dans un premier temps : le but pour eux est de prendre leurs marques sur le réseau de la cible avant de diffuser le ransomware. « Le rançongiciel étant dépourvu de fonctionnalités de propagation automatique, les attaquants s'attachent en premier lieu à se propager au sein du réseau de la victime à l'aide de plusieurs codes malveillants. » Durant la première phase, les attaquants utilisent la porte dérobée « flawed Ammyy », un logiciel de prise de contrôle à distance, ainsi que l'outil Cobalt Strike, un logiciel utilisé par des entreprises de tests d'intrusion. Ils exploitent ces outils afin « d'acquérir des droits d'administration réseau afin de faciliter le déploiement du code de chiffrement sur l'ensemble du système d'information. »

Du ransomware propagé à la main

Le ransomware utilisé dans la phase finale de l'attaque est le ransomware CLOP, qui se reconnaît notamment grâce aux extensions de fichier en .Clp ou .Clop qui sont ajoutées aux fichiers chiffrés par le logiciel malveillant. Celui-ci est une variante de Cryptomix, modifiée pour complexifier sa détection par les programmes antivirus. Cette souche de logiciels a été détectée pour la première fois au mois de février 2019 par l'éditeur McAfee. Depuis, les attaques ayant recours à cette souche de virus se multiplient. Le code malveillant présente la particularité d'être signé numériquement, ce qui rend plus facile l'exécution du logiciel malveillant sur le système de la cible. Les auteurs du rapport notent que « le rançongiciel est souvent déployé en début ou veille de week-end et comporte une fonction de suppression des copies cachées Windows ». Le groupe à l'origine de ces attaques est désigné sous le nom de TA505. L'Anssi retrace le parcours et les attaques passées ayant été associées à ce groupe, mais indique que les motivations de celui-ci sont principalement lucratives. Parmi leurs faits d'armes, TA505 est soupçonné d'être à l'origine du ransomware Locky et du malware bancaire Dridex. Pour parvenir à leurs fins, le groupe a été observé en train d'utiliser des malwares bancaires, en train de dérober des propriétés intellectuelles et l'utilisation de ransomwares. Pour limiter la casse, l'agence offre quelques recommandations : durcir les postes de travail en mettant en place par exemple des outils de contrôle de l'exécution des fichiers, prévoir un système de sauvegardes déconnectées du réseau et enfin renforcer la sécurité de l'active directory de l'entreprise. L'agence fait également remarquer que la diffusion du malware sur le réseau se fait de manière manuelle, via des comptes administrateur compromis : la surveillance de ces comptes peut donc permettre de détecter un comportement inhabituel. L'agence donne également une solution de dernier recours afin de bloquer une infection en cours via l'utilisation d'un mutex. Il s'agit néanmoins d'une solution « de dernier recours ».

11/ JOUR Par JOUR ... le 28 novembre 2019

□ □ THEME 11 - 1 : Événements dont c'est aujourd'hui l'anniversaire

Source, journal ou site Internet : l'internaute histoire

Date : 28 novembre 2019

Auteur :

Adressé par André Dulou

587 28 novembre
Traité d'Andelot

Gontran, roi de Bourgogne s'associe à son neveu Childebert II, roi d'Austrasie dans le pacte d'Andelot. Childebert récupère ainsi la Bourgogne et l'Orléans. Saint Grégoire de Tours a participé à l'élaboration de ce traité.

885 28 novembre
Début du siège de Paris par les Normands

Depuis la moitié du IX^{ème} siècle, les Parisiens doivent faire face aux attaques des Vikings qui n'hésitent pas à brûler la ville, comme ce fut le cas en 856. Cette fois-ci, la stratégie des Normands est différente : il décident de faire le siège de la ville. Paris résistera ainsi pendant près de deux ans notamment grâce à Eudes. Finalement c'est le versement d'une forte rançon par Charles le Gros qui permet aux hostilités de cesser.

1615 28 novembre
Mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche

Conformément aux accords du traité de Fontainebleau (22 août 1612), le jeune roi de France Louis XIII épouse la fille du roi d'Espagne, Anne d'Autriche. La messe est célébrée à Bordeaux alors que les deux époux ont à peine 14 ans. 23 ans plus tard, la reine donnera naissance au premier héritier de Louis XIII, Louis XIV.

1632 28 novembre
Naissance du compositeur Jean-Baptiste Lully

Né Giovanni Battista Lulli, Jean-Baptiste Lully est venu à monde à Florence le 28 novembre 1632. Arrivé en France à 13 ans, il intègre le service de la duchesse de Montpensier puis celle-ci le fait entrer dans sa « Compagnie des violons de Mademoiselle ». Frondeuse, elle tombe en disgrâce en 1652 et le roi Louis XIV engage Lully dans la « Grande Bande des Violons du Roi ». Il devient ensuite surintendant de la musique royale et composera un ballet dans lequel le Roi dansera et représentera le Soleil. Molière et Lully créeront le genre de la comédie-ballet dont "Le Bourgeois gentilhomme" et son ballet turc est un bon exemple. Bien qu'ayant largement contribué à la musique religieuse et de scène, il reste connu comme le vrai créateur de l'opéra français.

1680 28 novembre
Décès de Gian Lorenzo Bernini.

Gian Lorenzo Bernini est aussi appelé Le Bernin ou encore Cavaliere Bernini. Il est né à Naples le 7 décembre 1598. Il est reconnu pour ses travaux architecturaux,

sculpturaux ou de peinture. Il est notamment influencé par Michel-Ange et fait partie du mouvement artistique baroque. Il se fera connaître grâce au mécénat du Cardinal Scipione Borghese, qui croit pleinement en son talent. Se faisant aimer du monde de la religion, il devient rapidement le chargé de construction de la basilique Saint-Pierre. Cet artiste est considéré comme complet de par la multitude de ses œuvres. Il décède le 28 novembre 1680.

1698 28 novembre
Décès de Louis de Buade de Frontenac.

Louis de Buade de Frontenac est né le 12 mai 1622 au château de Saint-Germain-en-Laye. Il est nommé par Louis XIV gouverneur du royaume de France. Il est en charge du développement de la colonie française à Québec et de sa défense lors des diverses attaques. Il décède le 28 novembre 1698, suite à une énième attaque anglaise, à Québec.

1789 28 novembre
Le docteur Guillotin présente son invention

Le docteur Joseph Guillotin présente aux députés de l'Assemblée Constituante une nouvelle machine servant à exécuter les condamnés à mort. L'engin, mis au point en collaboration avec le chirurgien Antoine Louis, est selon ses inventeurs le moyen "le plus sûr, le plus rapide e le moins barbare." Il sera d'abord appelé 'Louison" ou "Louisette" mais très vite les parlementaires et les journalistes lui donneront le nom de "guillotine" en souvenir du nom de son créateur. Le peuple surnommera la machine: "la veuve". La première exécution aura lieu le 25 avril 1792, elle s'appliquera à un bandit de grand chemin. La guillotine fonctionnera jusqu'en 1977.

1820 28 novembre
Naissance de Friedrich Engels, philosophe communiste

Friedrich Engels vient d'une famille d'industriels. Il étudie la philosophie et devient ami avec Karl Marx qu'il rencontre à Paris en 1844. Ils s'installent en Belgique et fondent le Comité de Correspondance Communiste. Grâce aux idées d'Engels, Marx écrit le "Manifeste du Parti Communiste" qui est publié de manière anonyme en 1848. Expulsé de Belgique mais également de Cologne où ils déménagent par la suite, ils finissent par s'installer à Londres. Pour subvenir à leurs besoins, Engels travaille un temps avec son père. Il agit au sein de l'association internationale des travailleurs. Lorsque Marx décide, Engels se consacre à l'édition des écrits de son ami.

1871 28 novembre
Louis Rossel est fusillé

Malgré la proposition d'exil faite par Adolphe Thiers, Louis Rossel a décidé d'assumer sa participation à la Commune et est donc abattu. Officier, il était le seul militaire d'importance à avoir participé à l'insurrection. Jugeant que la guerre contre Bismark avait été perdue à cause de l'incompétence de Bazaine et de la mauvaise volonté de certains dirigeants, il avait concouru activement aux émeutes que Thiers réprima dans le sang, après avoir été proche de Gambetta.

- 1876 28 novembre
Porfirio Diaz s'octroie la présidence mexicaine
- Après avoir renversé Sebastián Lerdo de Terjada (révolte d'Oaxaca), le général d'origine métisse Porfirio Díaz (1830-1915) accède à la présidence de la République mexicaine, pouvoir qu'il occupa jusqu'en 1911. Si dépositaire d'une gouvernance forte, appelée « porfiriato », il contribua néanmoins à mettre un terme à la longue période d'anarchie qui ravagea le pays et s'attela au développement de l'économie, via les investissements étrangers. Renversé à son tour par la Révolution de 1911, il passa les dernières années de sa vie à Paris.
- 1881 28 novembre
Naissance de Stefan Zweig
- Le célèbre écrivain et biographe autrichien, Stefan Zweig, naît à Vienne le 28 novembre 1881. Juif, il est obligé de s'exiler lors de l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir. Il finit par se réfugier, à la fin de sa vie, au Brésil. Désabusé par les actes de barbarie commis par l'Allemagne, il se suicide le 22 février 1942. On lui doit "Le Joueur d'échecs" en 1942, "Lettre d'une inconnue" en 1927 ou "Marie-Antoinette" en 1933.
- 1905 28 novembre
Création du Sinn Fein
- L'irlandais Arthur Griffith crée un mouvement nationaliste et républicain appelé le "Sinn Fein". "Sinn Fein" signifie "nous seuls" en langue gaélique. La mouvance prône une résistance passive face à l'occupant anglais. Griffith exhorte l'Irlande à assurer seule son développement économique, sans l'aide de l'Angleterre. Il réclame surtout la formation d'un parlement national. Le "Sinn Fein" gagna les élections législatives de 1918 et en refusant de siéger à Westminster, proclama l'indépendance du pays. La lutte armée va dès lors s'amorcer.
- 1908 28 novembre
Naissance de Claude Lévi-Strauss, anthropologue français
- Claude Lévi-Strauss est né à Bruxelles le 28 novembre 1908. Après des études de droit et de lettres, en 1939 il décide de partir au Brésil enseigner. Grâce à sa femme Dina, ethnologue, ils organisent des missions ethnographiques, il trouve sa vocation. De 1959 à 1982 il enseigne l'anthropologie au collège de France. Claude Lévi-Strauss est un maître de la pensée structuraliste. Son œuvre scientifique et littéraire est reconnue dans le monde entier. Le 31 octobre 2009, il décède à Paris.
- 1912 28 novembre
L'Albanie proclame son indépendance
- Alors que la Ligue de Prizren lutte pour la préservation des frontières de l'Albanie et contre la domination turque depuis 1878, elle proclame son indépendance lors de la guerre des Balkans. L'Etat ne sera véritablement reconnu qu'en 1913 mais subira rapidement le chaos et l'occupation lors de la Première Guerre mondiale.
- 1917 28 novembre
Bataille de Negomano

Les forces allemandes affrontent les troupes portugaises dans le nord du Mozambique dans le cadre de la Première Guerre mondiale. Souhaitant échapper aux Britanniques qui possèdent des troupes bien plus importantes, les Allemands avaient franchi peu avant le fleuve Rovuma en Tanzanie. Le 28 novembre, ils entrent au Mozambique et attaquent Negomano. Pris par surprise, les Portugais sont défaits tandis que leur chef est tué dès le début de l'offensive.

1924 28 novembre
Sun Yat-sen se déplace à Tokyo

Le 28 novembre 1924, Sun Yat-sen, le fondateur de la République de Chine, effectue un voyage à Tokyo pour fédérer la République de Chine et l'Empire du Japon. Celui qui aura passé une grande partie de sa vie à promouvoir la paix et la réunification des peuples chinois en une seule République de Chine ne pourra cependant pas porter son initiative jusqu'au bout, puisque Sun Yat-sen décédera le 12 mars 1925.

1928 28 novembre
Mustafa Kemal Atatürk met en place l'utilisation de l'alphabet latin

Le 28 novembre 1928, Mustafa Kemal Atatürk, fondateur et premier président de la République turque, met en place l'utilisation de l'alphabet latin à la place de l'alphabet arabe pour noter la langue turque. Cette décision va dans le sens de sa politique de rupture avec le passé impérial, et ses désirs d'importantes réformes pour son pays. Une autre décision marquante de sa présidence sera le droit de vote accordé aux femmes. Son mandat se termine à sa mort en 1938.

1943 28 novembre
Conférence de Téhéran

Le premier ministre britannique Winston Churchill, et les présidents des Etats-Unis et d'URSS, Franklin Roosevelt et Joseph Staline se rencontrent en Iran pour statuer sur le destin de l'Europe après la guerre. La France est exclue des négociations. Elle paie le prix de sa collaboration avec l'Allemagne. La Russie obtient la promesse des Etats-Unis d'un débarquement allié en France, alors que Churchill aurait préféré poursuivre l'offensive en Italie. Le projet américain est baptisé "opération Overlord". La date est fixée au mois de mai 1944. Le sort de l'Allemagne et de la Pologne sont également évoqués, ainsi que la création d'une organisation mondiale de sécurité réunissant les 4 grands (future ONU): Etats-Unis, Grande-Bretagne, URSS et Chine.

1947 28 novembre
Mort du général Leclerc dans un accident d'avion

Le général Leclerc meurt dans un accident d'avion lors d'une inspection en Algérie. Héros de la résistance, il s'était distingué par son action en Tunisie au sein des Forces Françaises Libres, et surtout avait libéré Paris le 25 août 1944. Il sera promu Maréchal de France à titre posthume en 1952.

1948 28 novembre
Mise en vente du Polaroid

Le premier appareil photo Polaroid est mis en vente dans un grand magasin de Boston au prix de 89,75 dollars. Son inventeur, Edwin H. Land l'avait déjà présenté lors de la réunion de la société optique d'Amérique en février 1947. Le premier Polaroid emportera un très grand succès commercial jusqu'en 1953.

1954 28 novembre
Dominici condamné à mort

Au terme d'un procès retentissant où l'accusé a prétendu tout et son contraire, Gaston Dominici est condamné à mort par la cour d'assises de Digne. L'histoire remonte au 5 août 1952. Gaston Dominici avait découvert les corps de trois personnes de nationalité anglaise : un couple et sa fillette de dix ans dont le crâne a été fracassé. Trois balles ont été tirées par un vieux fusil retrouvé plus tard. Chef d'un "clan" familial modeste, dominant sa femme et en mauvais terme avec l'un de ses fils, Gaston est rapidement suspecté, notamment après le témoignage de deux de ses fils à des proches. Gaston passera aux aveux et racontera neuf fois la même histoire sordide : il aurait vu la femme se déshabiller, lui aurait proposé des rapports sexuels qu'elle aurait acceptés. Le mari apparaissant, il l'aurait tué ainsi que la femme et la fille. Mais le procès relève de nombreuses incohérences tandis que Gaston Dominici se rétracte, et que la famille Dominici règle ses comptes dans la salle d'audience. Cette accusation sans preuve, "au bénéfice du doute", avive également les passions. Dominici sera finalement relâché en 1960.

1956 28 novembre
Et Dieu créa Brigitte Bardot

Le premier film de Roger Vadim "Et Dieu créa la femme" sort dans toutes les salles françaises. Il a déjà un parfum de scandale. Bardot est boudée du public familial qui voit en elle une jeune femme aux moeurs légères. Les adeptes 'un nouveau cinéma, que l'on appellera la Nouvelle Vague, sont enjoués. "Et Dieu créa la femme" donne naissance au mythe Brigitte Bardot.

1959 28 novembre
Le premier synchrotron à proton de France est mis en service

Le CERN met en service son premier synchrotron à proton qui est alors le plus puissant du monde. Situé sur la frontière Franco-suisse, ce projet européen se poursuivra avec la construction de plusieurs accélérateurs de particules et deviendra le plus grand laboratoire consacré à la physique des particules, et... l'inventeur du World Wide Web.

1960 28 novembre
Indépendance de la Mauritanie

La Mauritanie proclame son indépendance malgré l'opposition du Maroc et de la ligue arabe. En effet, ils ne la reconnaissent pas et considèrent le territoire en question comme partie intégrante du Maroc. Le soutien de la France et de l'Espagne met en échec la tentative de récupération du territoire par le Maroc. Le premier président sera Moktar Ould Daddah, tandis que le pays rejoindra l'ONU dès 1961.

1994 28 novembre
La Norvège dit "Non" à l'Union Européenne

Les Norvégiens se prononcent contre l'adhésion de leur pays à l'Union européenne par voie de référendum, à 52,4%.

12/ REVUE de PRESSE INTERNATIONALE en langue étrangère

□ □ THEME 12 - 1 : How the Sahel has slipped into a new post-Jihadist era

Source, journal ou site Internet : AVF

Date : 28 novembre 2019

Auteur : Bakary Samble

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Military solutions have clearly not been successful in the fight against terrorism in the Sahel. The lessons of America's war in Afghanistan should have forced the international community to face facts: Kalashnikovs alone cannot defeat ideology nor solve the structural problems feeding the radicalisation of the young people who continue to join Boko Haram and the Islamic State in the Greater Sahara. An example is the French Serval operation. This freed the northern cities in Mali from the hands of Jihadists in a spectacular operation, and ensured that Konna did not fall. Konna was a bulwark barring access to Bamako from determined assailants in January 2013. But the current operation Barkhane is unable to banish terrorists from northern Mali, or from the outskirts of Niger, where the dangers of the Libyan conflict and Sahelo-Saharan instability converge. Terrorist groups are prospering in the Sahel. And they are able to coordinate relatively substantial operations. Meanwhile, there is a myriad of international stakeholders, even within the European "family", now seeking to play a major role. This even includes Germany which is no longer willing to take a back seat in affairs concerning the Sahel and West Africa.

Terrorism extends its tentacles

The terrorist front has expanded beyond its Malian epicentre to the region. The centre of Mali has become a zone of major tensions that have spilled out as far as the provinces of Sum and Udalan, in neighbouring Burkina Faso. Under these conditions, many analysts are losing their bearings. They have only recently realised that the attacks in Ouagadougou, in August 2017 and March 2018, marked the end of West African exceptionalism. It has also become clear that the Grand-Bassam attack (Côte d'Ivoire) of March 2016 ushered in a new era, where predicting attacks has become meaningless. We can no longer deny that military solutions are a necessary evil to stem growing threats and provide relief to countries under high security pressure. But past experience, and the day-to-day realities of populations in border areas, show that they are ultimately neither truly effective nor lasting. On top of this, they inspire and feed into terrorist propaganda. Terrorist groups are masters at using symbols to send their messages people thrown into disarray by draconian security measures that kill local economies. Local people are also affected by the persistence of daily insecurity despite impressive military arsenals. Unfortunately, Abul Walid Al-Sahraoui, the current mastermind of Islamic State in the Greater

Sahara, chose the “right” approach following the end of the French Serval operation. He eschewed overarching strategies requiring complex organisation and logistics. Instead, he created increasing numbers of unstable zones, and capitalised on ethnic and community conflicts with a “simple”, “Islamic” veneer. In his mind, this is a surefire way to provoke Western intervention, one of the best weapons in the armoury of a Jihadist propaganda. This cleverly plays on Western failures and eventual transgressions to feed the fires of frustration needed to recruit new fighters.

A new dilemma in the Sahel

The the G5 Sahel joint task force could have provided an alternative to a region dotted with bivouacs in French colours, or army bases topped with discreet American flags. But a lack of resources prevented it from becoming operational. This is despite numerous financial commitments that have yet to be honoured. The security situation in the Sahel requires a paradigm shift from a strictly military solution. In addition, Germany appears to be engineering its arrival on the scene. It is doing this through the delicate balancing act of economic development. On top of the worsening crisis in the Sahel, there are now widely diverging viewpoints regarding the conflict itself, with a rift between international approaches and local perceptions. It is time to take internal responses and strategies seriously. And to change direction given the obvious failure of a military solution.

The terrorist strategy

Meanwhile, terrorist groups are redefining their strategy, feeding off and aggravating inter-community conflicts. This gives them two advantages. Firstly, it increases the number of unstable areas in the region. Secondly, it puts pressure on the international community, forcing it to resort to military intervention – a source of radicalisation and fodder for jihadist rhetoric. Unfortunately, attacks like those at the start of the year in the village of Yirgou Fulbé, in Barsalogo, in central northern Burkina Faso will spread. Central Mali will once again become the focus of concerns, and neighbouring countries will certainly be impacted. Burkina Faso has entered a cycle of violence sparked by inter-community conflicts which, initially, had nothing to do with religion but rather concerns over forest, crop-growing and grazing land. Thanks to uncoordinated international strategies, terrorist groups are broadening their scope of action in the region. The unprecedented offensive in Burkina Faso is designed to breakdown the last barrier between the Sahel and the coast. Today, conditions are ripe for the establishment of Islamic State in the Greater Sahara. This is especially true in Burkina Faso, a buffer region between coastal Africa and the Sahel, and, in particular, in areas like Gorom Gorom and Markoye, in Udalan province.

A new template is needed

The most surprising fact about the situation in the Sahel is that Western analysts remain stuck in the Jihadist paradigm. Their vocabulary is still dotted with terms like “Islamic groups,” “Jihadist cells,” and “radicalization” when the threat has long become hybridised, with a significant rise in inter-community conflict. Even in terrorist narratives, the religious rhetoric is increasingly giving way to the exacerbation of community tensions. Gone is the era of ideological, religious-based discourse Jihadism. Nowadays, local communities only see “crime” and “banditry”. It is clear to local populations, if not to “experts” and scholars of the region, that the Sahel has surreptitiously slipped into a new era, which for lack of any other name, hints at a post-jihadist world.

□ □ THEME 12 - 2 : The joint Maritime Information and Coordination Centre in Puntland, Somalia

Source, journal ou site Internet : JMICC

Date : 27 novembre 2019

Auteur :

Adressé par François Jouannet

In Garowe, the capital of Puntland State of Somalia in the north-eastern region of Somalia, the Joint Maritime Information and Coordination Centre (JMICC) is working hard to achieve the status of Initial Operational Capability by the end of 2020. The JMICC is a new Puntland State Agency, established with the assistance of the European Union Mission 'EUCAP Somalia'. Its main purpose is to support the government exercising Maritime Governance over its maritime space. Given the enormous extent of that maritime space, Puntland having a coastline of 1600 kilometres, and the current paucity of capable and equipped sea going patrol vessels this is not an easy task. That is where the JMICC must step in, assist, and advise on the best response options to deal with maritime crime, accidents, incidents and/or emergencies ; and all within the Rule of Law and taking into account international regulations and conventions. In many ways, the JMICC is an "offset strategy" for the current lack of indigenous maritime law enforcement capabilities available : through careful analysis, the sparse capabilities available will be directed and employed in the most efficient and effective manner. In case local capabilities are not able or not suitable to respond, the JMICC can reach out to international navies operating in the area. Besides providing advice to the Government and responsible ministries, the JMICC also acts as a 'testbed' for the future Puntland Situation Centre. The insights and experiences gained over the next years will greatly assist in the design of the Situation Centre and all its procedural aspects. In other words, the JMICC is evolving into an inter-agency organisation bringing all required agencies under a single roof. Of note is that two Dutchmen play a particular role within the JMICC: Mr Guled Ahmed, a Somali-Dutchman living in Vlaardingen is the Acting Director ; and Mr Marco Hekkens, a former Dutch Marine Colonel living in Maassluis is the principal mentor and project manager. This brings a unique formula to the teaching and training process in the JMICC by combining local knowledge, cultural understanding and government relations with the required technical and international knowledge and experiences needed to operate the JMICC and future Situation Centre. Presently the focus of work is rapidly expanding the reach of the JMICC in 'land-locked' Garowe by connecting it to so-called Coastal Reporting Nodes at strategic locations along the rugged and remote coastal areas of Puntland. Key locations will be the port of Bosasso, Eyl and Garaad (the latter two under construction) ; and locations along the Gulf of Aden and the tip of the Horn of Africa. Once connected (via internet), it will allow a daily flow of relevant information to the JMICC and other Coastal Reporting Nodes; and vice versa. Such information will primarily focus on safety and security matters but it will equally contain information on humanitarian aspects such as the effects of serious flooding, drought and migration. The task of the JMICC is to analyse and fuse all received information in a timely manner, and assist the government in achieving a good understanding of the situation in Puntland waters and along the coast areas. The ambition is to equip these Coastal Reporting Nodes gradually with new communication and surveillance techniques to extend their reach further out to sea but also along the inland coastal areas. It will come as no surprise that achieving the vision requires funding support from as many different channels as possible. Therefore, and in addition to their primary responsibilities, the two Dutchmen actively engage with potential sponsors discussing modalities for support. These can be financial or material by donating equipment, or sponsoring study trips and even training courses abroad. Another way of looking

at the JMICC is by seeing it as critical enabler and catalyst for future major infrastructural development (such as ports and on-land offshore supporting infrastructures and possible future short-sea transportation hubs) and resource generation through the exploitation of the vast 'Blue Economy' potential. It sits at the nexus of security and development: enhancing productivity, sustaining economic recovery, boosting inclusive growth and promoting poverty reduction in Somalia. With the establishment of the JMICC, Puntland has made a significant step towards improving maritime security through a better utilisation of all information available. That said, much more is required to teach and train the staff in the JMICC and the Coastal Reporting Nodes on procedures, analysis and generally achieving a solid understanding of all that is 'maritime' and maritime and marine related. The daily Maasmond Maritime Shipping News Clippings is a great publication to achieve exactly that! More information will be available on the JMICC website

□ □ THEME 12 - 3 : Lockheed awarded \$1.2B for F-35 As for US Air Force Australia

Source, journal ou site Internet : UPI

Date : 28 novembre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Lockheed Martin has been awarded contracts totaling \$1.2 billion to deliver 63 more F-35As, in production Lots 14 and 15, for the U.S. Air Force and for the government of Australia. The two modifications to previous contracts, announced Tuesday by the Department of Defense, cover F-35As and associated gear for Australia, as well as work to get ahead on Lot 15 F-35A production for the U.S. Air Force. The F-35A is a conventional takeoff and landing variant of the F-35 designed for traditional air force bases and is the only version with an internal cannon. The variant was designed for the U.S. Air Force, but is also the variant sold to most allied air forces, according to Lockheed. The Australian deal, valued at \$831 million, comes under an April 2017 contract and is for the production and delivery of 15 Lot 14 F-35A aircraft and associated red gear. The previous contract awarded \$364.6 million of a \$1.3 billion contract to Lockheed for the production of 110 Lot 13 and 14 Lightning II aircraft for non-U.S. governments. Australia has steadily ordered F-35s for its fleet, with the first ones having been delivered last December. Work on the Australia deal should be completed in 2023. Lockheed's deal with the Air Force awards \$328 million to procure long lead material, parts and components for Lot 15 production of 48 F-35A Lightning aircraft, with the full value of the contract obligated at the time of the award. The new deal sees Lockheed moving beyond the recently completed \$34 billion deal with the Department of Defense for Lots 12-14 -- the largest procurement contract in Pentagon history -- which will see per-plane cost of all three F-35 variants hit its lowest number yet. Work on the contract will be divided among sites including Fort Worth, Texas; Warton, Britain; El Segundo, Calif. and Orlando, Fla. Work under the contract should be completed in June 2023.

□ □ THEME 12 - 4 : Under pressure, Apple shows annexed Crimea as Russia on apps

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 28 novembre 2019

Auteur :

Adressé par Jean6Claude Tourneur

US tech giant Apple has complied with Moscow's demands to show Crimea, annexed from Ukraine in 2014, as Russian territory on its apps, lawmakers said Wednesday. The Black Sea peninsula and its largest cities of Sevastopol and Simferopol are now displayed as Russian territory on Apple's maps and weather apps when used in Russia. Crimea does not appear to be part of any country when these apps are used in France. "Crimea and Sevastopol now appear on Apple devices as Russian territory," parliament's lower house, the State Duma, said in a statement. Russia treats the naval port city of Sevastopol as a separate region. Russia and Apple had been in talks over the last few months, with the US giant initially trying to show Crimea as undefined territory and removing any mention of Ukraine. The State Duma released a statement following a meeting between Vasily Piskaryov, chairman of State Duma security and anti-corruption committee, and Apple's Russia representative, Darya Yermolina. In the statement, Piskaryov praised the US company, saying it had complied with the Russian Constitution. He said Russia was open for "dialogue and constructive cooperation with foreign companies," stressing however that Russian authorities would remain vigilant. Russian lawmakers will monitor "issues concerning the protection of the Russian constitution and our country's sovereignty from outside interference," Piskaryov added. Apple did not immediately release a comment on Wednesday. Another global tech giant, Google, does not identify Crimea as belonging to either Russia or Ukraine on its maps. It however uses the Russian, rather than Ukrainian, spelling of Crimean place names on its maps in Russia, as well as drawing a line to show the de facto border dividing Crimea from the rest of Ukraine. Russia annexed Crimea from Ukraine in 2014 in a move condemned by most of the global community. The seizure of the peninsula helped spark a separatist uprising in eastern Ukraine that has claimed more than 13,000 lives so far.

□ □ THEME 12 - 5 : NATO brain dead ? Macron's disruptive style rattles Europe

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 28 novembre 2019

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

NATO is brain dead, it's time for a rapprochement with Russia and there can be no more EU enlargement for now: President Emmanuel Macron's abrasive foreign policy style has caused consternation in Europe and risks backfiring, analysts say. Since his election in 2017, Macron has sought to find a major role on the international stage and implement his vision for a closely integrated Europe with a powerful France at its heart. But some of his ideas have found little support from big EU powers -- notably Germany -- while the style of their delivery has left even the closest allies gnashing their teeth. The tensions are set to be starkly underlined in the coming days as Macron hosts NATO chief Jens Stoltenberg for talks on Thursday and then attends a summit of the alliance in Britain next week. "This is the Macron method," said Tara Varma, head policy fellow at the European Council on Foreign Relations in Paris. "Instead of waiting for his partners, Macron is imposing his tempo and proposing new initiatives almost every week," she said, adding that at the very least he had "achieved his goal of stimulating and leading a debate on these issues".

- 'Speak first, think later' -

Macron's style and method were exemplified by a remarkable interview with the Economist published on November 7 where he stated that:

-- NATO is undergoing "brain death" due to there being "no coordination whatsoever of strategic decision-making between the United States and its NATO allies."

-- Europe must "reconsider our position with Russia" under President Vladimir Putin "if we want to build peace".

-- The EU will "disappear" if it cannot think of itself as a world power amid the increasing risk of a bipolar world led by a "G2" of China and the US.

-- Macron defended blocking EU membership talks with North Macedonia and Albania and described Bosnia-Herzegovina as a "time-bomb" due to the large number of returning jihadists. "It was profoundly discourteous. This is enough to assure immediate enmity," commented Francois Heisbourg, a special advisor at the Foundation for Strategic Research. He added: "I understand where Macron is coming from but I am not sure he knows very well where he is going," comparing him to a breakaway rider in the legendary Tour de France cycle race. Some analysts are also scathing about the substance of his arguments, with Jonathan Eyal, associate director at the Royal United Services Institute for Defence and Security Studies, saying he had "developed a disconcerting tendency to speak first, and only think later." One of Macron's most cherished ideas is serious European defence cooperation, with The Economist interview appearing to indicate he believes this could even one day replace NATO. "Trying to exploit one to improve the other is wrong and doomed to fail. Macron's statements about NATO will not help improve European defence cooperation," Jorge Benitez, non-resident senior fellow at the Atlantic Council, told AFP. "They have instead weakened NATO further and emboldened Putin."

- 'Electric shock worked' -

French officials acknowledge that the interview and comments on NATO -- which German Chancellor Angela Merkel described as "drastic" -- sent shock waves around European capitals. But they argue that such tactics are required at a time when change is needed with states looking to France for leadership as Britain prepares to leave the EU and Merkel plans to relinquish power. "What aroused reactions in Europe is the method and the form," said a French diplomatic source. "But the electric shock worked" by forcing a debate on the strategy of NATO and reinforcing European defence, the source added. Some German officials have also suggested that Berlin needs to assume more of a leadership role, even as a weakened Merkel battles declining popularity at home and accusations of being a lame duck as she prepares to leave office in 2021. "Rather than being repairers, we could be the providers of Franco-German ideas," said the head of the foreign affairs committee of the German Bundestag, Norbert Roettgen. Jan Techau, senior fellow at the German Marshall Fund of the United States, said the French president was using the same style as US counterpart Donald Trump by using "turmoil" as a way to cure the ills of the global order. But he added: "If Macron believes that disruption would bring Europeans closer together, he is almost certainly wrong."

□ □ THEME 12 - 6 : [France raises possible return of Iran nuclear sanctions](#)

[Source, journal ou site Internet : AFP](#)

[Date : 28 novembre 2019](#)

[Auteur :](#)

[Adressé par Jean-Claude Tourneur](#)

French Foreign Minister Jean-Yves Le Drian on Wednesday raised the possibility of triggering a mechanism in the 2015 Iran nuclear deal that could lead to the reimposition of UN sanctions. Le Drian's comments, to the National Assembly's foreign affairs committee, came against a background of Iranian moves to disregard elements of the deal and escalating tension in the Gulf region. "Every two months there is another notch (from Iran) to the extent that we are wondering today, and I say very clearly, about the implementation of the dispute resolution mechanism in the treaty," he told the lawmakers. "Given the succession of actions taken by the Iranian authorities, who are progressively at odds with the the contents of the JCPOA (the nuclear deal), the question comes up," he added. Since May, Tehran has made a number of moves that have raised concerns in the West that it is moving towards abandoning the agreed limits to its nuclear activities. The 2015 Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA) set out the terms turns under which Iran would restrict its nuclear programme to civilian use in exchange for the lifting of western sanctions. When US President Donald Trump pulled out of the agreement in 2018, reimposing heavy sanctions, Iran began to breach some parts of the deal in response. Le Drian, in his comments to the committee, appeared pessimistic that France's efforts to save the agreement would succeed.

- French overtures ignored -

French President Emmanuel Macron has been trying to organised a meeting between Trump and Iranian President Hassan Rohani, but so far without success. "The efforts at de-escalation that we have attempted, that the President of the Republic has attempted on several occasions, have not come to anything for a whole series of reasons," he said. Iran's detention in June of two French researchers, anthropologists Fariba Adelkah and Roland Marchal, had not helped matters, he added. Nor had Iran's activities in the region. Since May, tensions in the Gulf have escalated following a string of attacks on oil tankers that the United States and its allies blamed on Tehran. The Islamic republic denies the charges. Iran, however, admitted to shooting down a US drone in June for allegedly flying over its territorial waters. Washington insisted the aircraft was in international airspace. European efforts to shield Iran from the effects of US sanctions by finding ways to continue trade with the Islamic republic have borne little fruit, much to Tehran's frustration. The EU is growing increasingly concerned at Tehran's decision to row back on its commitments, notably by stepping up uranium enrichment. Earlier this month Germany warned that the dispute resolution mechanism in the deal could be triggered if Iran continued down this path. This covers various stages that could take several months to unfold, but the issue could eventually end up before the UN Security Council, who could decide to reimpose sanctions.

13/ Titres des articles pouvant être demandés à l'adresse adulou@numericable.fr, qui vous les adressera dans la journée de la demande.

Ces articles n'ont pu être insérés dans la revue de presse. Pour recevoir un ou plusieurs articles, il suffit d'adresser un message électronique à l'adresse :

adulou@numericable.fr;

1) Articles en langue française :

- **Naval Group va livrer l'OPV argentin Bouchard**

- "L'archipellisation" de la France, résultat de luttes d'influence ? Le décryptage de Jérôme Fourquet
- Réchauffement climatique et culture scientifique
- Etats-Unis : Huawei et ZTE exclus des fonds de subventions publiques de la FCC
- Bercy : la 5G vaut au minimum 2,17 milliards d'euros (au grand dam des opérateurs)
- Le groupe Phosphore expose par erreur des données internes
- 1 téraoctet de données du groupe Accor exposé sur le Web
- Von der Leyen promet un «nouveau départ» à l'Union européenne
- La France demande au Mali et au Burkina Faso d'agir davantage sur le plan politique
- L'hebdo indépendant N° 735
- Les attentats islamistes dans le monde 1979 – 2019 (80 pages)

2) Articles en langue étrangère :

- Trump interventions undercut Pentagon leadership (AFP)
- Boeing, NATO to announce \$1B contract for AWACS upgrades
- Ford-class carrier John F. Kennedy christening announced for next month (UPI)
- China overtakes US in number of diplomatic missions (AFP)
- Pompeo: Turkey test of Russian defense system 'concerning'
- Beijing Says It Is Interested in Further Development of Strategic Cooperation With Russia in Space (Sputnik)
- General Dynamics receives \$730M for next-gen satcom system
- India opts for advanced Akash Prime Missile to 'protect' its airspace from China, Pakistan (Sputnik)
- EU will not replace NATO, says new Brussels chief
- Ariane 6 parts come together, Europe's Spaceport prepares
- ISRO launches Indian civil and military earth observation satellite
- Russian Defence Ministry says military satellite launched from Plesetsk enters orbit (Sputnik)
- Israel's drone industry becomes global force
- Turkey didn't buy Russian defence system 'to keep in box': FM
- ESA and Luxembourg Space Agency confirm partnership on space resources
- Russia plans scientific projects for super heavy rocket apart from lunar landing – sources
- Admiralteiskie Verfi shipyard delivers first diesel-electric submarine of Project 636.3 to RF Navy's

3) Liens intéressants à consulter :

https://www.teenvogue.com/story/okinawa-military-base-protest-henoko-documentary?utm_source=nl&utm_brand=pol&utm_campaign=aud-dev&utm_mailing=Thematic_Ballot_11272019&utm_medium=email&bxid=5be9e75e24c17c6adfd8120b&cnid=23036607&utm_term=Thematic_Ballot_Subscribers

https://allemagne.diplo.de/frdz-fr/aktuelles/03-Economie/-/2282264?pk_campaign=newsletter_%C3%89dition_du_bulletin_d%27informations_2019_11_27&pk_kwd=teaser_Angela+Merkel+%3A+I%E2%80%99Allemagne+va+assumer+plus+de+responsabilit%C3%A9s+dans+l%E2%80%99OTAN

<http://resmilitaris.net/index.php?ID=1029951>

<https://www.euractiv.fr/section/politique/news/le-deces-de-militaires-francais-au-mali-souligne-lisolement-de-la-france-au-sahel/>

<https://www.causeur.fr/barkhane-sahel-mali-25-novembre-2-169379>



Union-ihedn.org

<http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>